

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

- Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les comptes sociaux et consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2020
- Comptes consolidés au 31 décembre 2020 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2020 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société (ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation). Les informations relevant du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Gallargues-le-Montueux le 31 mai 2021

Jean Paul ANSEL
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "DMS"
S.A. au capital de 19.095.510,87 euros
Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour
30 660 Gallargues-le-Montueux
RCS Nîmes - 389 873 142

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au comité d'entreprise (article L 2323-7 du code du travail) qui n'a formulé aucune observation.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

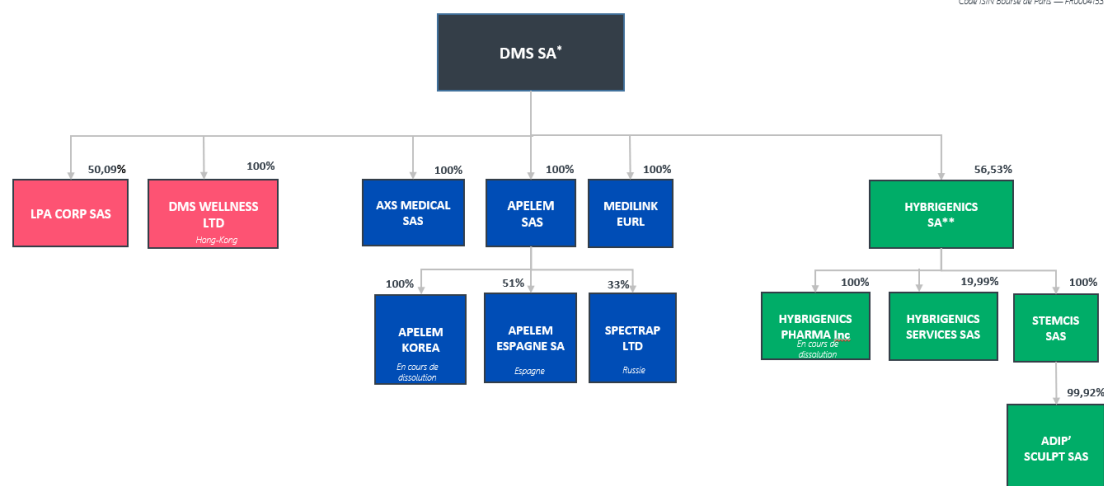
Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2020 dans l'Union Européenne.

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (L 225-100, L 233-26)

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société à responsabilité limitée MEDILINK
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société anonyme APELEM ESPAGNE
- Société par actions simplifiée STEM CIS (et ses filiales)
- Société par actions simplifiée AXS Medical
- Société DMS WELLNESS Limited
- Société par actions simplifiée LPA CORP Ltd
- Société anonyme HYBRIGENICS (à compter du 1er juillet 2019)
- Société HYBRIGENICS INC (à compter du 1er juillet 2019)

Organigramme du groupe au 31 décembre 2020 :



Les comptes annuels des sociétés MEDILINK, APELEM, APELEM ESPAGNE, AXS MEDICAL, DMS WELLNESS Ltd, LPA CORP, HYBRIGENICS, HYBRIGENICS PHARMA INC, STEMCI (et ses filiales) au 31 décembre 2020 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS. Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2 Éléments significatifs ressortant des comptes consolidés

2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE DMS

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 32 192 K€ contre 31 011 K€ pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2019.

Le résultat opérationnel courant est négatif de -3 570 K€ contre un résultat négatif de -4 438 K€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de -1 006 K€ principalement constitué par des sorties d'immobilisation incorporelles sur la filiale AXS, le résultat opérationnel est négatif de -4 576 K€ contre un résultat négatif de -3 028 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -959 K€ contre un résultat négatif de -210 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues présente une perte de -5 535 K€ au 31 décembre 2020 contre une perte de -3 238 K€ au 31 décembre 2019.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de -5 534 K€ contre une perte nette de -3 238 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de -5 240 K€ au 31 décembre 2020 contre une perte de -3 105 K€ au 31 décembre 2019.

2.2 BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DMS

Les postes clés (valeurs nettes) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 21 386 K€ contre 16 276 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les actifs courants sont de 24 409 K€ contre 24 007 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élevaient à 17 023 K€ contre 14 659 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les passifs non courants sont de 10 691 K€ contre 3 484 K€ au 31 décembre 2019.
- Les passifs courants sont eux de 18 057 K€ contre 21 957 K€ au 31 décembre 2019.
- Le total général du bilan consolidé est de 45 795 K€ contre 40 283 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

3 Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS, DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT, AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES, COMPORTANT LE CAS ECHEANT DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE OU NON AYANT TRAIT A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES NOTAMMENT RELATIVES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE PERSONNEL (ARTICLE L 225-100, AL.3)

Sur l'ensemble de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 32,3 M€, en progression de +4% par rapport à 2019.

Le résultat opérationnel courant est en progression à -3 570 K€ contre une perte de -4 438 K€ au titre de l'exercice précédent. Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de -1 006 K€ (principalement constitués par des sorties d'immobilisation incorporelles sur la filiale AXS), le résultat opérationnel est négatif de -4 576 K€ contre un résultat négatif de -3 028 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à -959 K€ au 31 décembre 2020 contre -210 K€ au titre de l'exercice précédent et porte le résultat relatif aux activités maintenues à -5 535 K€ contre une perte de -3 238 K€ au 31 décembre 2019. Après prise en compte du résultat des activités abandonnées et des intérêts des minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à -5 240 K€ au 31 décembre 2020 contre une perte de -3 105 K€ en 2019.

Par ailleurs, les dettes à plus d'un an envers les établissements de crédit représentent 10 208 K€ au 31 décembre 2020, incluant 5 311 K€ de passifs locatifs, soit un ratio de dettes à long terme sur capitaux propres de 59,9 % (28,7% hors passifs locatifs). Le ratio de dettes à long terme sur chiffre d'affaires s'établit quant à lui à 31,7%.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

En K€			31/12/2020	31/12/2019
Liquidités (D)		D=A+B+C	1 700	1 477
	Trésorerie	A	1 700	1 477
	Comptes à terme	B		
	Valeurs mobilières	C		
Créances financières		E		
Dettes financières court terme (I)		I=F+G+H	4 625	6 839
	Dettes financières bancaires court terme	F	28	1 778
	Passifs locatifs		671	241
	Emprunt obligataire		1 389	0
	Autres		68	10
	Part court terme des dettes financière bancaires long et moyen termes	G	662	654
	Factor		1 389	3 825
	Autres dettes financières	H	419	331
Endettement financier court terme net		J=I-E-D	2 925	5 362
Endettement financier long et moyen termes net (N)		N=K+L+M	10 208	2 984
	Dettes financières bancaires	K	3 678	1 260
	Passifs locatifs		5 311	314
	Cautions reçues		0	68
	Autres dettes financières	L	1 219	1 217
	Emprunt obligataire	M	0	125
Endettement financier net		J+N	13 133	8 346

Les dettes financières bancaires à court terme (ligne F) correspondent principalement à des découverts bancaires. En 2019, ils étaient principalement constitués de mobilisations de créances, les intérêts liés à ces financements (basés sur le taux Euribor de la période augmenté d'une marge) sont déjà débités de la trésorerie (mentionnée ligne A) et ne sont pas sujets à révision.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 4 340 K€ au 31/12/2020 contre 1 914 K€ au 31/12/2019 (lignes G et K du tableau ci-dessus) et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 31 décembre 2021. Le solde restant dû de 80 K€ est porté en dettes à moins d'un an en totalité.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à août 2022). Le solde restant dû s'élève à 53 K€ dont 30 K€ à moins d'un an et 23 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.

- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à aout 2022). Le solde restant dû de 26 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 15 K€ et pour 11 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 550 K€ en juillet 2016 au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû s'élève à 219 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 124 K€ et pour 95 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un emprunt de 70 K€ en 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en décembre 2021, le solde restant dû au s'élève à 13 K€ remboursables à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.93%. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 30 septembre 2024. Le solde restant dû au s'élève à 113 K€ dont 34 K€ à moins d'un an, 79 K€ à plus d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 300 K€ en mars 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 5.12% %. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 30 septembre 2024. Le solde restant dû au s'élève à 225 K€ dont 68 K€ à moins d'un an et 157 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit en 2017 un emprunt de 200 K€ auprès d'un établissement bancaire. Le solde restant dû s'élève à 93 K€ porté en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 994 K€ en janvier 2018 au taux fixe de 1.85%. Le solde restant dû s'élève à 657 K€ dont 198 K€ à moins d'un an et 459 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit au dernier trimestre 2020 auprès de deux établissements bancaires un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant total de 2 700 K€. Cet emprunt a été placé dans les dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans.
- Adip'Sculpt a souscrit au deuxième trimestre 2020 un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 157 K€. Cet emprunt a été placé dans les dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans

L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 548 K€ (ligne H et L du tableau ci-dessus) se compose de :

- 95 K€ d'avance COFACE/BPI assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 45 K€ (sur un montant initial de 300 K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 et se termineront 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 45 K€.

- 304 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 76 K€ et pour 228 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 368 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 92 K€, pour 279 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 27 K€ au titre d'une avance récupérable accordée à la société STEM CIS pour un montant total de 80 K€. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 16 K€, pour 11 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 54 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 160 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 32 K€, pour 22 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 17 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 50 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 10 K€ et pour 7 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 114 K€ au titre d'un contrat d'assurance prospection conclu le 1er octobre 2016 au profit de STEM CIS. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 114 K€.
- 19 K€ au titre d'une avance de la part de la régie ARDEA au profit de STEM CIS dans le cadre des dispositifs de « prêt emploi cadre ». Les remboursements trimestriels ont commencé en avril 2019 et se terminent en juillet 2021. En conséquence, cette avance est portée en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- 9 K€ au titre d'une avance de la part de la régie régionale ARDEA dans le cadre de dispositifs d'aide au recrutement. Cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 9 K€.
- 177 K€ envers la BPI au titre d'un contrat d'assurance prospection export de DMS, cette avance est portée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 210 K€ envers la BPI au titre d'une avance versée à DMS dans le cadre d'un programme d'aide aux financements des projets de R&D. L'avance totale prévue liée à ce projet est de 700K€ dont 490 K€ restent à percevoir. L'avance est remboursable sur 5 ans à compter de novembre 2021, 6 K€ ont été portés en dettes à moins d'un an, 168 K€ en dette à plus d'un an et moins de 5 ans et 35K€ en dette à plus de 5 ans.
- 200K€ envers la BPI au titre d'une avance versée à DMS dans le cadre d'un programme d'aide aux financements des projets de R&D. L'avance totale prévue liée à ce projet est de 400K€ dont 200 K€ restent à percevoir. L'avance est remboursable sur 5 ans à compter de janvier 2022, 160 K€ ont été portés en dette à plus d'un an et moins de 5 ans et 40K€ en dette à plus de 5 ans.

3.2 LES FAITS MARQUANTS

Activités

Sur l'ensemble de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 32,2 M€, en progression totale de +4% par rapport à 2019, croissance réalisée grâce à la branche Imaging du Groupe.

L'activité radiologie s'est particulièrement bien portée avec une croissance de 9% sur l'exercice. Cette bonne performance a permis au Groupe de neutraliser en partie les impacts de la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des autres activités.

Installation du groupe au sein de la nouvelle unité industrielle en octobre 2020

Le Groupe a réceptionné, le 28 septembre 2020, sa nouvelle unité industrielle de production et d'assemblage, située à Gallargues-le-Montueux dans le Gard.

Le bâtiment d'une superficie totale de 5 500 m² (2 600 m² de bureaux, 1 400 m² de production et 1 500 m² dédiés au stockage et aux expéditions) accueille désormais l'ensemble des salariés des divisions DMS Imaging et DMS Wellness.

Cette nouvelle unité va permettre de doubler au minimum la capacité de production pour accompagner la montée en puissance des contrats commerciaux et servir la demande des partenaires actuels et futurs. Elle va constituer un gage d'efficacité en rationalisant les différentes implantations du groupe sur un site unique.

Autres informations

- Le 29 mai 2020, DMS a mis fin au contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics initialement contracté en décembre 2019 (cf. communiqué de presse du 29 mai 2020).
- Au cours du premier trimestre 2020, DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds.

Evolution du périmètre de consolidation

Consécutivement aux échanges et cessions d'actions Hybrigenics intervenues au cours de l'exercice, la quote-part de détention par le Groupe DMS est passé de 79,67% au 31 décembre 2019 à 56,53% au 31 décembre 2020. La plus-value constatée à l'occasion de cette opération s'élève à 6.3 M€ comptabilisée en capitaux propres comme le requiert la norme IAS 27. Cette plus-value est relative à deux opérations :

- Échanges de 27 379 464 actions Hybrigenics suite à la conversion de 800 ORNANES
- Cessions de 26 700 000 actions Hybrigenics dans le cadre d'un contrat de prêt de consommation d'actions

3.3 LES PROGRES REALISES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES (R.225-102)

Sur l'ensemble de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires consolidé de DMS Group s'est établi à 32,2 M€, en progression totale de +4% par rapport à 2019.

Commentaires par activités

La branche DMS Imaging du Groupe qui représente la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe (31,5M€ sur 32,2M€) a enregistré une croissance de 4% au cours de l'exercice 2020.

L'activité radiologie de la branche s'est particulièrement bien portée avec une croissance de 9% sur l'exercice. Cette bonne performance a permis au Groupe de neutraliser en partie les impacts de la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des autres activités.

L'activité ostéodensitométrie a été particulièrement impactée pendant la première période de confinement avec un recul de 51% du chiffre d'affaires au cours du second trimestre 2020. Au total sur l'année le chiffre d'affaires de cette branche d'activité est en recul de 18%.

Le chiffre d'affaires de la branche Biotech, constitué essentiellement des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux), a enregistré un recul de -37% au premier semestre, freiné par l'arrêt de l'activité des chirurgiens plasticiens. Au total sur l'année, le chiffre d'affaires s'établit à 0,6M€ (0,7M€ en 2019).

L'activité Wellness n'a pas pu connaître le développement espéré avec la fermeture des instituts de beauté et centres de bien-être sur la majeure partie de l'exercice. Ses ventes sont restées peu significatives en 2020 à 0,1M€.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233.26)

En 2020, le Groupe DMS a investi environ 8 % de son chiffre d'affaires dans la R&D soit 2,6 M€, contre 8 % en 2019, ventilés de la façon suivante :

K€	31/12/2020	31/12/2019
Masse salariale imputée à la R&D	2 255	2 181
Achats et études externes	382	311
TOTAL	2 637	2 492

3.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES (L233-26)

- Au terme d'un contrat de prêts d'actions conclu au cours du premier trimestre 2021, la quote-part de détention de la société Hybrigenics par le Groupe DMS est passé de 56.53% au 31 décembre 2020 à 50.01% au 31 mars 2021. La plus-value constatée à l'occasion de cette opération s'élève à 3.1 M€.
- Le 22 mars 2021, la société Hybrigenics a mis en place une levée de fonds d'un montant maximum de 50 millions d'euros dans le cadre d'un contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en actions de la société Hybrigenics. Le Groupe a ainsi émis 20.000 Bons au profit de la société Iris, donnant chacun droit à l'émission d'une Obligation d'une valeur nominale de 2 500 €. Ces obligations sont remboursables en numéraire ou par émission d'actions nouvelles de la société Hybrigenics. (Cf. communiqué de presse du 22 mars 2021)
- Le 16 avril 2021, la société DMS a annoncé la signature d'un traité d'apport partiel d'actifs avec la société ASIT Biotech. Par ce traité, l'ensemble des actifs de l'activité Imaging du Groupe seront apportés à la société ASIT Biotech, société cotée sur le marché Euronext. L'objectif de l'opération est de faire d'ASIT un groupe coté sur Euronext et actif dans l'imagerie médicale. Ce traité est soumis à la réalisation préalable de certaines conditions suspensives et notamment à

l'homologation par le tribunal de commerce de Liège du plan de redressement judiciaire de la société ASIT Biotech (Cf. communiqué de presse du 16 avril 2021)

- Impacts de la crise sanitaire COVID 19

Dans le contexte incertain et évolutif de la crise sanitaire actuelle, il est difficile d'anticiper les impacts de la pandémie sur l'activité du Groupe en 2021 et notamment d'évaluer à quel horizon les activités les plus impactées (marché américain en radiologie, Ostéodensitométrie, Wellness) vont pouvoir retrouver leur niveau d'avant crise.

Face à cette situation, le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes annuels reste appropriée.

3.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR (L233-26 R.225-102)

Au 1^{er} trimestre 2021, le groupe a enregistré une croissance soutenue de +18%, portée comme en 2020 par le dynamisme de la division DMS Imaging (+18% de croissance au 1^{er} trimestre). (lire le communiqué de presse du 20 avril 2021).

En radiologie, la croissance s'est établie à un niveau élevé de +20% sur le trimestre, tirant parti d'un bon carnet de commandes. Les ventes ont été soutenues par une bonne dynamique à l'international, avec la signature de contrats réalisés dans le cadre d'appels d'offre de la Banque mondiale, et la bonne tenue commerciale des accords de distribution, notamment avec Fujifilm Europe.

L'homologation de la FDA (Food and Drug Administration) pour la table de radiologie Platinum Adam en début d'année et l'extension du partenariat sur le marché nord-américain avec FUJIFILM Medical Systems U.S.A devrait constituer un vecteur supplémentaire de croissance de l'activité en 2021.

L'activité d'ostéodensitométrie s'inscrit en légère progression de +2% sur le trimestre, marquant ainsi son retour à la croissance après un repli annuel de -18% en 2020 en raison de la pandémie.

Le retour progressif à une situation sanitaire normalisée, la montée en puissance du contrat avec Fujifilm Europe, et la reprise de l'activité avec les distributeurs historiques devrait conforter cette croissance au cours des prochains trimestres.

3.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE (C. COM. ART. L 225-100-1 1°A 3° ET 6°)

3.7.1 Risque de marché

- Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Le groupe dispose au 31 décembre 2020 des concours bancaires financiers suivants :

- 200 K€ de lignes de mobilisation de créances de la société APELEM
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2020		2019		2018	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	200	-	2 500	1 390	2 950	2 701
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	-	-	-	-	-	-
Découvert bancaire	70	27	70	64	70	119

Par ailleurs, le groupe dispose également de 1 798 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM), engagements par signature (DMS & APELEM), et stand-by letter (DMS) au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	2020		2019		2018	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import et EPS	1 798	1 485	1 708	1 417	2 150	1 462

Au 31 décembre 2020, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

En milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 638	419	1 144	75
Emprunts bancaires	4 338	660	3 678	
Emprunt obligataire	1 388	1 388		
Factor	1 345	1 345		
Lignes de Mobilisations de créances	0	0		
Concours bancaires courants	26	26		
Total	8 735	3 838	4 822	75

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	419	82	82	78	177
Emprunts bancaires	660	234	142	142	142
Emprunt obligataire	1 388	1 388			
Factor	1 345	1 345			
Concours bancaires courants	26	26			
Total	3 838	3 075	224	220	319

Au 31 décembre 2019, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2019 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 548	331	1 004	213
Emprunts bancaires	1 914	651	1 263	-
Emprunt obligataire	135		135	
Factor	3 825	3 825		
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		
Concours bancaires courants	64	64		
Total	9 200	6 585	2 402	213

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2019 :

31/12/2019 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	331	117	67	68	79
Emprunts bancaires	651	230	136	137	148
Factor	3 825	3 825			
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		-	-
Concours bancaires courants	64	64	-	-	-
Total	6 585	5 950	203	205	227

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée en note 11 et résumée ci-dessous :

Emprunts (K€)	30/06/2020	Proportion
Emprunts à taux fixes	4 259	98%
Emprunts à taux variables	79	2%
TOTAL	4 338	100%

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

➤ Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2020 est la suivante :

	Position en K devise	K US Dollars
	Actifs	343
	Passifs	504
	Position nette avant gestion en devises	-161
	Position hors bilan	-296
	Position nette après gestion en devises	-457
	Taux de conversion 1 euros =	1,23
	Position nette après gestion en euros	-372
	Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euro par rapport à la devise	-3

➤ Risque sur actions

Au 31 décembre 2020, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

➤ Risque hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2020	31/12/2019	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	2 710	6 320	- 3 610
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Stemcis)	1 544	1 544	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	300	300	-
Garanties export (DMS)	101	108	- 7
Garanties export (APELEM)	1 052	1 059	- 7
Garanties export (MEDILINK)	17	17	-
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	1 698	1 698	-
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	72	72	-
TOTAL	7 495	11 118	- 3 624

Les « cautions et garanties » de 2 710 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 1 544 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui d'emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours des années 2016 et 2018.

Les « cautions et garanties » de 300 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Medilink.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits au cours des années 2016 et 2018.

Engagement hors bilan lié à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraire

Dans le cadre de la mise en place du financement d'un montant de 3 M€ par obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS (cf. note 24), DMS a consenti au profit des obligataires un nantissement de 40 000 000 d'actions nominatives de la société Hybrigenics SA.

3.7.2 Risques opérationnels

➤ Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2016, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2020	8%	33%	50%
Au 31 décembre 2019	14%	44%	61%
Au 31 décembre 2018	15%	41%	60%
Au 31 décembre 2017	22%	49%	62%
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%

Bien que le Groupe ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourraient avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur les clients de la filiale APELEM. En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2016, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Premier client	11%	16%	17%	22%	8%
5 premiers clients	40%	38%	35%	38%	31%
10 premiers clients	52%	52%	44%	50%	44%

➤ Risque de Dilution

Le financement par émission d'ORNANES ayant pris fin sur le premier semestre 2020, le groupe n'est plus soumis à un risque de dilution au 31/12/2020.

3.7.3 Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des

procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Il a été interjeté appel du premier jugement le 18 février 2020 et du second le 24 juin 2019 et chacune des parties a conclu devant la cour d'appel. A ce jour, ces affaires n'ont pas fait l'objet d'un calendrier de clôture et de fixation. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2020.

Un litige oppose une filiale de la société DMS à un ancien dirigeant dont le contrat a été interrompu pour faute grave. Par décision en date du 10 décembre 2020, le tribunal compétent a condamné la filiale à verser différentes sommes à cet ancien dirigeant sans que la société ne soit préalablement informée de la procédure en cours. Par ailleurs le jugement n'a pas fait l'objet de notification avec remise au dirigeant de la filiale. Sur la base de ces éléments et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2020.

3.7.4 **Réglementation et homologations**

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, l'activité de DMS peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives de mise sur le marché de ses appareils, ainsi que des procédures d'homologation de ses nouveaux produits qui peuvent être longues à obtenir. Afin de couvrir au mieux ces risques, le groupe DMS a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et les organismes notifiés. Cette veille est complétée par nos distributeurs qui assurent la remontée d'information au niveau de chaque pays sur lesquels le groupe DMS distribue ses produits. En complément, le groupe DMS effectue une veille en propriété industrielle assurée par l'équipe R&D.

3.7.5 **Risques technologiques article L 225-102-2 du code de commerce (loi du 30.07.2003)**

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

3.7.6 **Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)**

Le groupe DMS a souscrit des polices d'assurance suivantes pour couvrir les risques liés à l'activité de la société mère DMS et ses filiales :

- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile
- Assurance véhicules
- Assurance des mandataires sociaux
- Assurance des marchandises transportées
- Assurance-crédit Coface

3.8 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

Ces informations sont présentées en annexe 4 au présent rapport.

3.9 L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITES (L 233-6 AL. 2)

Le Groupe est organisé autour de 3 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale) : Radiologie et Ostéodensitométrie
- DMS Wellness : activité dédiée à la fabrication et à la commercialisation de l'appareil CELLISS (DMS Wellness LTD et la branche d'activité Wellness de la SA DMS)
- DMS Biotech (Sous-Groupe Hybrigenics et ses filiales) : ventes de kits de Lipofilling et recherche en médecine régénérative.

31/12/2020	DMS Holding	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	0	31 468	137	587	32 193
Résultat opérationnel courant	-861	-594	-1 541	-573	-3 570
Autres produits et charges opérationnels	0	-968	0	-39	-1 006
Résultat opérationnel	-861	-1 562	-1 541	-612	-4 576
Résultat financier consolidé	-788	-119	0	-52	-960
Charge d'impôt consolidée	0	0	0	1	1
Résultat net consolidé	-1 649	-1 681	-1 541	-663	-5 534
Actifs sectoriels	0	14 593	1 103	5 690	21 386

31/12/2019	DMS Holding	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total		30 214	93	704	31 011
Résultat opérationnel courant	-610	-1 584	-1 299	-945	-4 438
Autres produits et charges opérationnels	1 090	320	0	0	1 410
Résultat opérationnel	480	-1 264	-1 299	-945	-3 028
Résultat financier consolidé	-10	-126	0	-74	-210
Charge d'impôt consolidée	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	470	-1 390	-1 299	-1 019	-3 238
Actifs sectoriels	0	9 112	1 581	5 583	16 276

4 Activités et résultats des filiales (Article L.233-6 al.2)

4.1 SOCIETE MEDILINK

EURL au capital de 48.000 Euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 389 288 044

Activité : la fabrication et la vente de matériel médical

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : 1 356 K€ en 2020 contre 2 491 K€ en 2019

Résultat comptable : perte de -150 K€ en 2020 contre un bénéfice de 56 K€ en 2019.

La société DMS possède une participation de 100% dans le capital de la société MEDILINK.

4.2 SOCIETE APELEM

Société par Actions simplifiée au capital de 2 911 983 Euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 319 996 146

Activité : la fabrication de matériels de radiologie

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : 27 473 K€ en 2020 contre 25 323 K€ en 2019.

Résultat comptable : bénéfice de 80 € en 2020 contre un bénéfice de 1 312 K€ en 2019.

La société DMS possède 100% du capital de la société.

La société APELEM détenant elle-même 51% du capital de la société Apelem Espagne, 100% de la société APELEM KOREA et 33 % de la société SPECTRAP.

4.3 SOCIETE APELEM ESPAGNE

SA au capital de 60 101 euros

Siège social : Calle Lluça 13 Bajos BARCELONE Espagne

Activité : vente de matériel médical

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'affaires : 193 K€ en 2020 contre 296 K€ en 2019.

Résultat comptable : perte de 9 K€ en 2020 contre un bénéfice de 16 K€ en 2019.

La société DMS détient une participation de 51 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 51 %).

4.4 LPA CORP

Société par actions simplifiée au capital de 22 000 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 537 869 927

Activité : Conception, développement et commercialisation d'appareils d'esthétique et d'esthétique médicale

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : aucun chiffre d'affaires en 2020 ni en 2019

Résultat comptable : perte de 248 € en 2020 contre une perte de 1 K€ en 2019

4.5 AXS MEDICAL

La société DMS a acquis en juillet 2015 100% du capital de la Société par Actions Simplifiée (SAS) AXS MEDICAL.

Société par actions simplifiée au capital de 1 589 800 euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 519 753 990

Activité : Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : 86 K€ en 2020 contre 130 K€ en 2019

Résultat comptable : perte de 696 K€ en 2020 contre une perte de 272 K€ en 2019

4.6 DMS WELLNESS LIMITED

La société DMS a créé en mars 2016 la société DMS WELLNESS LTD basée à Hong Kong dont elle détient 100 % du capital.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 HKD

Siège social : Hong Kong

Activité : commercialisation en Asie des produits tournés vers la beauté et la santé de la femme.

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : 0 K€ en 2020 comme en 2019

Résultat comptable : perte de 137 K€ en 2020 contre une perte de 257 K€ en 2019.

4.7 HYBRIGENICS

Société anonyme au capital de 2 337 697,40 euros

Siège social : 9 avenue du canal Philippe Lamour, 30 660 Gallargues-le-Montueux

Immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 415 121 854

Activité : recherche et développement en biotechnologies

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2020 :

Chiffre d'Affaires : 0 K€ en 2020 contre 235 K€ en 2019

Résultat comptable : perte de 326 K€ en 2020 contre une perte de 735 K€ en 2019

La société HYBRIGENICS détient elle-même 100 % de la société HYBRIGENICS INC (aux USA) et 19,99 % de la société HYBRIGENICS SERVICES.

5 L'activité propre de la société DMS (L 232-1)

5.1 ELEMENTS SIGNIFICATIFS RESSORTANT DES COMPTES

5.1.1 Compte de Résultat de la société DMS

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est de 5 171 K€ contre 5 803 K€ au 31 décembre 2019.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 2 742 K€ contre une perte de 2 022 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif à hauteur de -321 K€ constitué principalement des intérêts sur l'emprunt obligataire.

Le résultat financier s'élevait à -32 K€ en 2019 (comprenant une reprise de provision sur titres APELEM pour un montant de 2 800 K€ et un abandon de créances envers APELEM pour 2 700 K€)

Le résultat exceptionnel est de 6 340 K€ constitué principalement des plus-values de cession des titres de la filiale Hybrigenics contre 55 K€ au 31 décembre 2019.

Après prise en compte des crédits d'impôts, le résultat net présente un bénéfice de 3 399 K€ contre une perte de - 1 884 K€ au 31 décembre 2019.

5.1.2 Bilan de la société DMS

Au 31 décembre 2020, les postes clefs nets sont les suivants :

- L'actif immobilisé est de 23 514 K€ contre 20 875 K€ au titre de l'exercice précédent.
- L'actif circulant est de 16 041 K€ contre 14 918 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les capitaux propres s'élèvent à 31 441 K€ contre 28 042 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les avances remboursables s'élèvent à 1 304 K€ contre 1 053 K€ en 2019
- Le total des dettes à la clôture de l'exercice est de 6 877 K€ contre 7 043 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total général du bilan au 31 décembre 2020 est de 39 701 K€ contre 36 138 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux (L.225-100).

5.1.3 Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

5.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DMS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

- 5.2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 232-1 II).

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en diminution passant de 5 803 K€ au 31 décembre 2019 à 5 170K€ au 31 décembre 2020.

Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de 2 742 K€ contre une perte de 2 022 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif à hauteur de -321 K€ constitué principalement des intérêts sur l'emprunt obligataire. Le résultat financier s'élevait à -32 K€ en 2019 (comprenant une reprise de provision sur titres APELEM pour un montant de 2 800 K€ et un abandon de créances envers APELEM pour 2 700 K€).

Le résultat exceptionnel est de 6 340 K€ constitué principalement des plus-values de cession des titres de la filiale Hybrigenics contre 55 K€ au 31 décembre 2019.

Après prise en compte des crédits d'impôts, le résultat net présente un bénéfice de 3 399 K€ contre une perte de - 1 884 K€ au 31 décembre 2019.

- 5.2.2 Les faits marquants - Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées (R.225-102)

Activités :

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en diminution passant de 5 803 K€ au 31 décembre 2019 à 5 170K€ au 31 décembre 2020. L'activité a été impactée par la crise sanitaire du COVID 19.

Installation du groupe au sein de la nouvelle unité industrielle en octobre 2020

La société a réceptionné, le 28 septembre 2020, sa nouvelle unité industrielle de production et d'assemblage, située à Gallargues-le-Montueux dans le Gard.

Le bâtiment d'une superficie totale de 5 500 m² (2 600 m² de bureaux, 1 400 m² de production et 1 500 m² dédiés au stockage et aux expéditions) accueille désormais l'ensemble des salariés de la société et de ses filiales des branches Imaging et Wellness.

Autres informations

- Le 29 mai 2020, DMS a mis fin au contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics initialement contracté en décembre 2019 (cf. communiqué de presse du 29 mai 2020).
- Au cours du premier trimestre 2020, DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds.

Autres éléments

Cf. paragraphe 3.2

5.2.3 Activité en matière de recherche et de développement (L 232-1 II)

K€	2020	2019	2018
Masse salariale imputée à la R&D	338	391	422
Achats, fournitures, matériels et documentations			
Déplacements, participations à des conférences scientifiques			
Frais de projets			
Etudes et recherches extérieures			
Redevances sur brevets et licences			
Sous total Frais extérieurs			
TOTAL	338	391	422

5.2.4 Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs et des créances clients (Article L.441-6-1 al.1)

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2020 :

31 décembre 2020 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total dettes fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs Groupe					0	
Dettes fournisseurs hors Groupe	340	79	24	392	835	168
Total	340	79	24	392	835	168

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2019 :

31 décembre 2019 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Dettes Fournisseurs	Nombre de factures échues concernées
Dettes fournisseurs groupe	9				9	
Dettes fournisseurs hors Groupe	599	260	425	787	2 071	103
Total	607	260	425	787	2 079	103

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2020 :

31 décembre 2020 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60J	Echues depuis plus de 60 jours	Total créances clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients Groupe	220				220	
Créances clients hors Groupe	207	71	21	270	569	46
Total	427	71	21	270	789	46

Le tableau présente le solde des créances clients par date d'échéance au 31 décembre 2019 :

31 décembre 2019 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Créances Clients	Nombre de factures échues concernées
Créances clients groupe	371				371	
Créances clients hors Groupe	823	122	8	8	961	56
Total	1 194	122	8	8	1 332	56

5.2.5 Evénements importants depuis la clôture (L 232-1 II)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 0 ci-dessus).

5.2.6 Evolution prévisible (L 232-1) et perspectives d'avenir (R.225-102)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 0 ci-dessus)

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits au paragraphe 3.7.

5.3 INFORMATIONS JURIDIQUES

5.3.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 3 399 237 € comme suit :

- En report à nouveau pour 3 399 237 €

5.3.2 Distributions antérieures

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.3.3 Charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

5.3.4 L'actionariat de la société (L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2020 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 15%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

- Les principaux actionnaires, à la date d'établissement du présent rapport sont les suivants :

Actionnaires Nom	Prénom	Note	Nombre d'actions	% du capital	Total droits de vote	% droits de vote
ANSEL	Jean-Paul	(1)	235 168	1,46%	470 336	2,45%
ANSEL	Odile		316 944	1,97%	476 944	2,48%
ANSEL	Elliott		32 345	0,20%	32 345	0,17%
EOC BANK/G.S.E HOLDING		(2)	1 493 082	9,26%	2 986 164	15,53%
Sous-total Ansel/G.S.E.			2 077 539	12,89%	3 965 789	20,63%
SANCERNI	Samuel	(3)	362 560	2,25%	725 120	3,77%
SIMONY	See-Nuan	(4)	18 205	0,11%	18 210	0,09%
ARMENGAUD	Louise	(4)	50	0,00%	50	0,00%
Sous-total Autres mandataires			380 815	2,36%	743 380	3,87%
FESTY	Franck		337 453	2,09%	674 906	3,51%
ROCHE	Regis		337 985	2,10%	675 970	3,52%
CUDENNEC	Mireille		48 705	0,30%	97 410	0,51%
WICAP STEM CIS			31 938	0,20%	63 876	0,33%
WICAP STEM CIS 2014			36 121	0,22%	72 242	0,38%
LEMARCHANDS	Christophe		26 289	0,16%	52 578	0,27%
AUSTRAL MANAGEMENT			18 060	0,11%	36 120	0,19%
Public			12 825 651	79,56%	12 844 064	66,80%
TOTAL			16 120 556	100,00%	19 226 335	100,00%

(1) Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

(2) Holding de Mr Ansel

(3) Directeur Général Délégué et administrateur

(4) Administrateur

5.3.5 Prises de participation et de contrôle (Article L.233-6 al.1)

Pas de prise de participation et contrôle réalisées au cours de l'exercice 2020.

5.3.6 Les actions d'autocontrôle (L 233-13)

DMS ne détient pas d'action propre au 31 décembre 2020

Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

5.3.7 Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

Néant.

5.3.8 Avis de détention et aliénation de participation croisée (R.233-19)

Néant.

5.3.9 Opérations afférentes aux actions de la société

Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscriptions et d'achat et des actions gratuites (article L.225-197-1 II al.4 et article L.225-185 al.4 et L.228-99)

Dans le cadre de l'emprunt obligataire conclu par la société DMS le 26 février 2020 (cf. CP du 4 mars 2020), l'obligataire aura la faculté de demander la conversion de ses OC (Obligations Convertibles) à tout moment uniquement en cas de :

- Survenance d'un Cas d'Exigibilité Anticipée
- Défaillance dans l'échéancier de remboursement
- Défaillance dans le paiement des intérêts ou de la prime de non-conversion
- Défaillance dans les Déclarations

5.3.10 Les salariés

A la clôture de l'exercice, la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce, soit les actions détenues dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprises représentait 0% du capital social de la société.

L'assemblée générale mixte du 28 décembre 2020 était appelée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents de plan d'épargne (cf résolution numéro 29).

5.3.11 Avis du comité d'entreprise sur les modifications de l'organisation économique ou juridique (article L.225-105 al.5)

Néant.

5.3.12 Pratiques anticoncurrentielles (article L.464-2 al.5)

Néant.

5.3.13 Conséquences sociales et environnementales de l'activité (article L.225-102-1 al.5)

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.3.14 Economie circulaire

- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Compte tenu de ses activités, la société DMS n'est pas directement concernée par la lutte contre le gaspillage alimentaire et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière.

- Mesures mises en œuvre en vue de la réutilisation ou d'autres formes de valorisation des déchets, en plus des mentions déjà prévues relatives aux mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La société DMS est adhérente à l'association RECYLUM qui est chargée de la valorisation et du recyclage des produits.

5.3.15 Changement Climatique (Article L.225-100-1 4°)

La société ne produit pas de biens qui émettent des gaz à effet de serre.

5.4 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée.

Nous vous invitons à approuver le texte des résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fait à Gallargues-le-Montueux

Le 30 avril 2021

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (ARTICLE 223-26 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF) :

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul via GSE HOLDING
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	Jean Paul ANSEL
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	RICARD Odile
Qualité	Personne liée à Jean Paul ANSEL, PDG
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	156 944 1,56 244 832,64

Nom et prénom	ANSEL Eliott
Qualité	Personne liée à Jean Paul ANSEL, PDG
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	32 345 1,56 50 458,20

Nom et prénom	SANCERNI Samuel
Qualité	Directeur Général Délégué et Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	SIMONYI See-Nuan
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

ANNEXE 2: TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	19 095 511	19 095 511	21 537 002	26 078 109	24 224 942
b) Nombre d'actions émises	16 120 556	16 120 556	16 120 556	16 120 556	15 593 159
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-		4 338 372
Par conversion d'obligations					
Par exercice des droits de souscription					4 338 372
a) Chiffre d'affaires hors taxes	5 170 707	5 803 065	5 343 028	4 587 253	7 539 909
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	4 486 6112	- 963 982	-1 149 385	149 867	260 287
c) Impôt sur les bénéfices	-122 800	-114 249	- 90 823	- 188 980	-223 304
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	4 608 912	- 849 733	-1 058 562	335 847	483 591
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	3 399 237	-1 884 620	- 2 441 492	-43 515	134 510
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
Résultat par action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0,286	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,210	0	0	0	0
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
Personnel					
a) Nombre de salariés	19	18	18	16	16
b) Montant de la masse salariale	1 461 156	1 079 626	1 081 845	976 806	957 080
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	628 167	458 396	462 545	419 288	422 197

ANNEXE 3 : RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

(DÉCRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II)

Méthodologie :

Périmètre :

Les informations sociales présentées dans ce rapport concernent les sociétés du groupe DMS IMAGING retenues pour l'établissement des comptes consolidés à l'exclusion de certaines sociétés qui ne comptabilisent pas d'effectif salarié en dehors des organes représentant la direction.

Les sociétés du groupe exclues du périmètre en raison de l'absence d'effectif sont les suivantes :

- LPA CORP
- DMS WELLNESS
- ADIP'SCULPT
- APELEM Espagne
- APELEM KOREA
- HYBRIGENICS SA et sa filiale HYBRIGENICS PHARMA inc.

En conclusion, les informations sociales traitées intègrent les sociétés suivantes :

DMS, APELEM, MEDILINK, AXS MEDICAL et STEM CIS

Les informations, environnementales et sociétales, ont été prises en compte à 100 % pour toutes les sociétés du groupe (y compris Apelem Espagne filiale à 51 %).

1 Informations sociales

1.1 INFORMATIONS SOCIALES (SOCIÉTÉS DMS, APELEM, MEDILINK, AXS MEDICAL, STEM CIS)

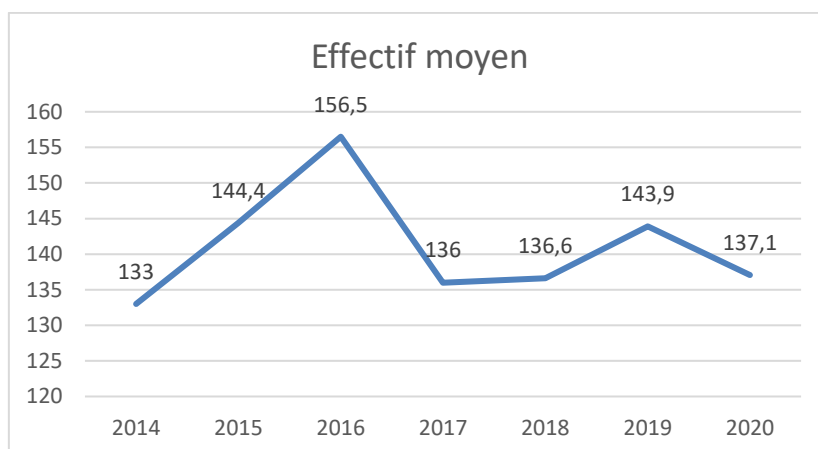
Les données relatives à la filiale APELEM Espagne ne sont pas comprises dans les tableaux chiffrés.

I. Emploi :

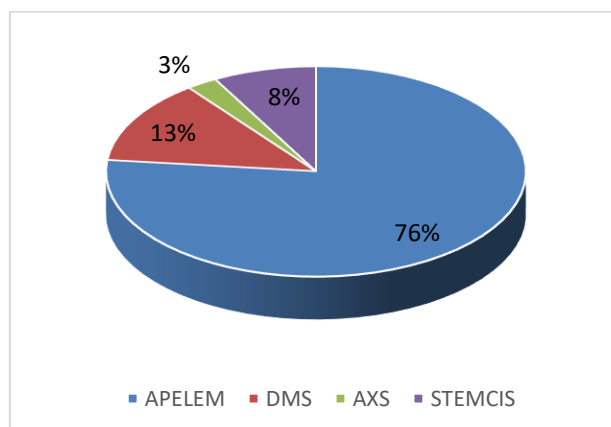
- Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe DMS
(Intégration à compter de l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis
Sortie des effectifs Alpha Mos à compter du 30/06/2017)

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif moyen	133	144,4	156,5	136	136,5	143,9	137.1

- Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe de 2014 à 2020
(Intégration à compter de l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis
Sortie des effectifs Alpha Mos à compter du 30/06/2017)



- Ventilation de l'effectif annuel moyen 2020 par société



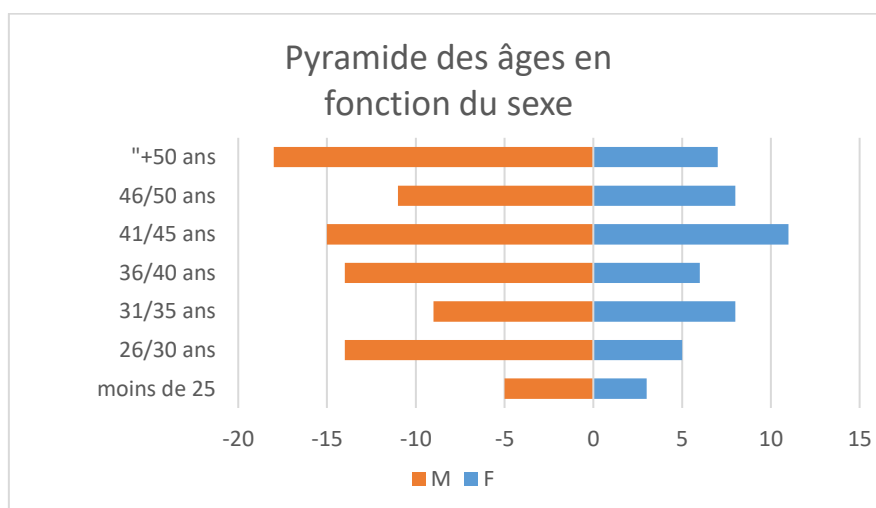
- Répartition des salariés par sexe et par statut au 31 décembre 2020

Nombre	Sexe		Total général
	F	M	
Agent de Maitrise	2	4	6
Cadre	29	53	82
Direction		1	1
Employé(e)	14	7	21
Ouvrier	2	15	17
Technicien		6	6
Total général	47	86	133
Total général	35%	65%	100%

- Répartition des salariés par sexe et par statut au 31 décembre 2020

	Femmes	Hommes	Total général
Direction	0%	1%	1%
Cadre	60%	61%	60%
Agent de Maitrise	4%	5%	4%
Technicien	0%	7%	5%
Employé	31%	8%	18%
Ouvrier	4%	18%	13%
Total général	100%	100%	100%

- Répartition des salariés par âge au 31 décembre 2020



- Moyenne d'âge et ancienneté au 31 décembre 2020.

	Age moyen	Ancienneté moyenne
APELEM	39.1	7.1
DMS	41.7	9.3
AXS MEDICAL	30.5	6.2
STEMCIS	37.3	3.8
GROUPE	39.1	7.1

- Répartition des salariés par zone géographique.

La totalité des salariés du Groupe DMS est basée sur le territoire Français ; 99.17% des effectifs sont localisés en région Occitanie et 1 seul salarié est basé en région Ile de France.

80% des salariés de STEMCIS sont désormais domiciliés en France en région Bourgogne-France-Comté, les 20% restant sur l'île de la Réunion.

- Répartition des salariés par services.

Evolution des effectifs	Au 31/12/14	Au 31/12/15	Au 31/12/16	Au 31/12/17	Au 31/12/18	Au 31/12/19	Au 31/12/20
Direction	2	2	2	2	2	2	2
Service Commercial	12	16	13	15	16	14	12
Service Technique (SAV)	17	17	20	22	25	23	20
Production / achats / stocks-expéditions	29	41	43	39	48	49	47
Finance (RH, contrôle de gestion, comptabilité, trésorerie)	3	4	6	5	4	4	6
R & D, Informatique, Bureau d'Etudes	18	29	38	36	35	32	32
Qualité / Marketing / Administratif	4	6	13	15	16	16	14
Alpha-Mos (France et Hors France)	-	59	49	hors périmètre	hors périmètre	hors périmètre	hors périmètre
Total	85	174	184	134	147	140	133

- Les embauches et départs

Le nombre de salariés comptabilisés regroupe les collaborateurs de DMS, APELEM, AXS Médical et STEM CIS, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Au cours de l'exercice 2020, l'effectif du groupe a évolué de la façon suivante :

Effectifs au 31/12/2019	139
<ul style="list-style-type: none"> • Embauches en CDI • Embauches en CDD 	10 11
Dont contrat d'apprentissage/professionnalisation :	2
Total des embauches	21
<ul style="list-style-type: none"> - Départs en retraite - Fins de contrat 	- 13
Dont fin de contrat d'apprentissage/professionnalisation	3
<ul style="list-style-type: none"> - Démissions - Ruptures conventionnelles – Ruptures pendant l'essai - Licenciements 	9 5
Total des départs	27
Effectifs au 31/12/2020	133

Au 31 décembre 2020, les sociétés DMS, APELEM et AXS employaient un total de 133 collaborateurs, soit une légère baisse de l'effectif comparativement au 31 décembre 2019.

Le Turn over sur ce périmètre est en faible augmentation ; il s'établit à 17.1% contre 15.1% en 2019.

- Répartition des effectifs DMS, APELEM, AXS Médical et STEM CIS par type de contrat de travail en fin d'exercice

	2020				2019				2018	2017	2016	2015
	Femme	Homme	Total	%	Femme	Homme	Total	%	%	%	%	%
CDI	41	78	119	89%	45	81	126	90%	90.4	89.5	81,4	83,8
CDD	4	6	10	8%	3	6	9	6%	6.8	7.5	12,9	14,1
Contrat de professionnalisation	0	1	1	1%	2	2	4	3%	0.7	0.7	4,8	1
Contrat d'apprentissage	2	1	3	2%	0	1	1	1%	2.1	2.2	0,8	1
Total général	47	86	133	100%	50	90	140	100%	100%	100%	100%	100%

- Les rémunérations et leur évolution

Les sociétés DMS et APELEM sont respectivement rattachées aux conventions collectives de la Métallurgie de l'Hérault et de celle du Gard pour les salariés non-cadres, et à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres pour les cadres.

Conformément aux accords de branche relatifs aux rémunérations, les sociétés procèdent annuellement aux réévaluations salariales conformément aux exigences conventionnelles, tout en veillant à déployer une politique de rémunération ayant pour objectif de renforcer l'engagement de ses collaborateurs, de rétribuer l'acquisition de compétences et soutenir la performance individuelle et collective.

Cette politique vise également à garantir la compétitivité et l'équité des pratiques salariales des entités du groupe.

Les mesures d'augmentations individuelles sont décidées, au regard du positionnement salarial de chacun, du marché et des pratiques internes, et suite aux entretiens individuels en tenant compte des appréciations de performance, du potentiel et des compétences acquises et démontrées.

La société AXS Médical est rattachée à la convention collective de la SYNTEC et veille à respecter la classification, ainsi que les appointements minimaux associés.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont détaillées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

II. Organisation du travail :

- Organisation du temps de travail

Le travail du personnel au sein de DMS et d'APELEM est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles. L'application des 35h a été instaurée par accord d'entreprise respectivement le 20/12/1999 pour APELEM et le 21/12/1999 pour DMS. Les salariés non-cadres sont soumis à l'annualisation du temps de travail sur l'année civile : 1607h/an.

Conformément à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres les forfaits relatifs au temps de travail des cadres se déclinent ainsi : forfait annuel en heures (1607h/1767h) forfait annuel en jours (218 jours) ainsi que des forfaits sans référence horaire pour les cadres dirigeants.

Tout horaire inférieur à l'horaire en vigueur au sein d'un établissement est considéré comme temps partiel. Aucun temps partiel n'est imposé, les 8 salariés qui en bénéficient en 2020 en ont fait la demande expresse, ils représentent 6% de l'effectif au 31/12/2020, ce qui représente encore une augmentation par rapport à 2019 (5.71%).

- L'absentéisme des sociétés DMS, APELEM, AXS Médical et STEM CIS

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'absentéisme (1)	2,84%	2,79%	3,91%	3,59%	2,13%	2.9%	3.8%
Total de jours ouvrés d'absence	508	537	913	979	629	908	1134
Nombre de jours ouvrés d'absence pour maladie	495	343	802	904	614	848	1013
Nombre de jours ouvrés d'absence pour accident de travail	0	13	36	75	15	2	69
Nombre de jours d'absence pour accident de trajet	13	181	40	0	0	11	0
Nombre de jours d'absence pour maladie professionnelle	0	0	0	0	0	47	52

(1) $\frac{\sum \text{nbr jours ouvrés d'arrêts de travail, de trajet, maladies professionnelles et maladies}}{\text{Effectif annuel moyen} \times 218 \text{ jours}} \times 100$

Le taux d'absentéisme de 2020 peut paraître en nette augmentation. Il doit cependant être nuancé par les arrêts maladie octroyés par la CPAM au début de la crise sanitaire de la COVID-19 afin de maintenir à domicile les personnes identifiées comme étant à risque.

Pour l'année 2020, 89 % des absences correspondent à des arrêts maladie, 6% des arrêts font suite à des accidents de travail ou de trajet, et 5% font suite à des arrêts pour maladie professionnelle.

III. Relations sociales :

- Organisation du dialogue social

Les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK (cette dernière société ne comporte pas d'effectif salarié) sont regroupées en unité économique et sociale (UES), les instances représentatives du personnel sont organisées en comité social économique (CSE).

Les relations sociales dans le groupe sont fondées sur le respect et le dialogue. Dans cet esprit, les instances représentatives du personnel et la Direction de l'entreprise se rencontrent tous les deux mois pour évoquer les sujets afférents aux thématiques du comité social économique, échanger, négocier et conclure des accords.

Les sociétés AXS Médical et STEM CIS au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas d'instances représentatives du personnel.

- Bilan des accords collectifs

Un accord d'intéressement était en vigueur pour la période 2016-2018, pour les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK. Il est en cours de renouvellement.

IV. Santé et sécurité :

- Les conditions de santé et de sécurité au travail

Le règlement intérieur est remis à chaque nouvel entrant dans les sociétés DMS et APELEM, et le document unique sur les risques professionnels est disponible dans chaque société.

- Bilan des accords signés avec les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Les missions relatives aux CHSCT de DMS et APELEM incombent dorénavant aux membres élus de la comité social économique. Ils ont pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail des salariés et travaillent en collaboration avec les services de santé au travail. Le CSE contribue activement en collaboration avec la Direction aux différents projets en cours : poursuite de l'optimisation de l'organisation industrielle, démarche 5S, réaménagements des locaux et des espaces de travail.

Les sociétés AXS Médical et STEM CIS au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas de CSE.

- Les accidents du travail et maladies professionnelles pour DMS et Apelem

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux de fréquence	0	28.19	29,03	29.87	24,89	9.15	19.45
Taux de gravité	0	1.37	0,21	0.37	0,08	0.06	0.47
Indice de fréquence	0	45.30	46,65	48.00	40,00	14.71	31.25

$$\text{Taux de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000000$$

$$\text{Taux de gravité} = (\sum \text{jours arrêt de travail} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000$$

$$\text{Indice de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \text{effectif annuel moyen}) \times 1000$$

Pour l'année 2020, les sociétés DMS et APELEM ont enregistré 4 accidents de travail ayant entraînés des arrêts de travail et aucun accident de trajet, soit une augmentation de 50 % par rapport au 31 décembre 2019.

En 2020, aucune maladie professionnelle n'a été reconnue.

V. Formation :

- Les politiques mises en œuvre en matière de formation au sein de DMS, d'APELEM et d'AXS Médical.

Intervenant dans un domaine de pointe dans le secteur de hautes technologies le groupe a besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître. La formation est un facteur essentiel de progrès pour le Groupe qui consacre annuellement des efforts importants au déploiement de la formation professionnelle interne et externe, et va au-delà de la contribution annuelle obligatoire en matière de formation professionnelle.

VI. Egalité de traitement :

- Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

En tant qu'entreprise multiculturelle, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Le groupe veille à la mixité culturelle, la parité, la mixité intergénérationnelle, tant au niveau du recrutement, de l'évolution interne, que de l'accès à la formation professionnelle.

En ce sens, l'Index Ega pro calculé sur l'année 2020 affiche un très beau score de 91/100.

- Mesures prise en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées au sein de DMS et d'APELEM.

La politique de développement des ressources humaines s'emploie à favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, et à ouvrir l'ensemble des postes à pourvoir au sein du groupe à ce public prioritaire.

Sur l'année 2020, DMS et APELEM ont employé 7 salariés, ainsi qu'un stagiaire bénéficiant de la reconnaissance de travailleur handicapé. De plus, le groupe bénéficie d'une minoration de sa contribution en raison de l'âge des bénéficiaires de ces mesures.

Les contrats passés avec les entreprises de travail adapté bien que permettant de minorer l'éventuelle contribution n'ont pas été comptabilisés.

Au titre de l'exercice 2020, le groupe a rempli ses obligations en matière d'insertion et d'emploi de personnes handicapées.

- La politique de lutte contre les discriminations

Le groupe DMS s'engage :

- à garantir l'égalité de traitement à l'embauche ainsi qu'à toutes les étapes du recrutement ;
- à garantir les mêmes possibilités d'évolution professionnelle par un accès à la formation et un traitement équitable des promotions ;
- à développer les actions en faveur de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle en réalisant annuellement avec chaque collaborateur les entretiens individuels de progrès qui sont l'occasion de recueillir les souhaits, mais aussi d'identifier d'éventuels problèmes et de proposer les aménagements nécessaires.

VII. La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
A l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
A l'abolition effective du travail des enfants,

Concernant la promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, DMS, société française et dont la grande majorité de l'effectif est française, applique le droit français, européen et international.

Les fournisseurs ou sous-traitants du groupe sont également en très large majorité français ou européens et sont soumis aux mêmes obligations.

1.2 INFORMATIONS SOCIALES (APELEM ESPAGNE)

Au 31 décembre 2020, APELEM Espagne comptait 1 salarié masculin de 66 ans comme au 31 décembre 2019.

2 Informations environnementales

a) Politique générale en matière environnementale

- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions Environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Une charte environnement est mise en place depuis janvier 2010 selon laquelle :

Notre entreprise décidée à mettre en œuvre des pratiques et des valeurs en faveur du respect de l'environnement et du développement durable s'engage à :

- Intégrer des règles environnementales dès la conception du dispositif médical, afin de limiter les consommations de ressources naturelles et la production de rejets et déchets polluants (éco-conception) ;
- Privilégier le recours à des matériaux performants, recyclés et recyclables, dans la mesure où l'état de l'art le permet et dans le respect des règles de sécurité imputables à nos dispositifs médicaux ;
- Favoriser les échanges d'informations et de documents sous forme électronique, en interne via notre réseau informatique et en externe via notre portail Internet et son accès client ;
- Encourager notre personnel à des pratiques favorables à la protection de l'environnement dans ses gestes usuels et professionnels au quotidien ;
- Susciter et promouvoir chez nos clients et partenaires l'adhésion à nos engagements en matière de protection de l'environnement ;

- Assurer le tri, puis la valorisation ou l'élimination adéquate des déchets, dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes.
- Travailler ensemble à l'amélioration de nos processus pour réduire au maximum notre impact écologique.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

Le personnel des départements recherche et développement et bureau d'études est sensibilisé afin de prendre en compte les impacts environnementaux dès la conception des nouveaux produits.

Ainsi un membre du bureau d'étude a suivi une formation auprès du LCIE-Bureau Veritas fin 2011 sur le thème « Normes environnementales et impacts : intégrer l'éco-conception dans le développement de vos produits », Le responsable du service recherche et développement avait également bénéficié de cette formation antérieurement.

La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement se traduisent également par un affichage de recommandations pour un usage raisonné des ressources (sensibilisation des services généraux).

Les salariés sont aussi invités à utiliser les bennes de recyclage spécifiques en fonction de la typologie des déchets à évacuer.

- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Cf actions de formations évoquées ci-dessus

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

DMS n'a constitué aucune provision en garantie relative à des risques environnementaux, n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation à ce titre ni n'étant impliqué dans aucun litige mettant en jeu sa responsabilité à ce titre.

b) Pollution et gestion de déchets

- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Le groupe DMS considère n'avoir aucun rejet affectant gravement l'environnement.

Les produits chimiques, bien qu'étant peu utilisés au regard de notre activité, sont répertoriés, conservés dans une armoire dédiée et sécurisée, et éliminés selon la réglementation en vigueur.

- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Prévention

Le processus de conception du Groupe DMS intègre la notion de développement durable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés et/ou recyclables. De plus, les systèmes sont conçus pour pouvoir être entièrement démontés en fin de vie, afin de permettre d'en trier tous les éléments et d'effectuer un recyclage des pièces (métal, cartes électroniques, plastique...).

Responsabilité élargie du producteur

Le Groupe DMS a mis en place un système de collecte et de traitement des DEEE afin d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques définie dans la Directive Européenne 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les articles R.543-172 et suivants du Code de l'Environnement.

La collecte et le recyclage des dispositifs médicaux mis sur le marché Français (y compris les DOM et COM) sont financés en reversant une partie du prix de vente à ESR, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la fin de vie des équipements électrique et électroniques. Cette adhésion comprend l'enlèvement sur le site de nos clients et également sur le site de production APELEM.

Un reporting annuel est effectué auprès de ESR (nombre d'unités et tonnages d'équipements) qui prend en charge l'ensemble des déclarations au Registre national des Producteurs d'Équipements Electrique et Electronique tenu par l'ADEME.

Gestion des déchets

Les déchets produits par le Groupe DMS sont majoritairement des déchets industriels non dangereux (déchets d'emballage...) et dans une moindre mesure des déchets industriels dangereux (emballages souillés, aérosols, DEEE).

Pour favoriser la recyclabilité ou la valorisation de nos déchets et répondre aux exigences du Code de l'Environnement, un tri sélectif des déchets a été mis en place : des zones sont dédiées et identifiées, l'ensemble du personnel a été sensibilisé et des affichages rappellent les bonnes pratiques de tri.

Afin de maîtriser la gestion de nos déchets, des contrats ont été formalisés avec deux prestataires qui mettent à notre disposition des containers spécifiques pour chaque catégorie de déchet et les acheminent vers des centres de traitements autorisés (spécialisés).

Les produits sont conformes aux exigences de la Directive européenne RoHS du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, applicable depuis juillet 2014 aux dispositifs médicaux.

- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Une étude réalisée par les services de santé au travail a conclu que le niveau sonore à l'intérieur des ateliers ne présentait pas de danger particulier pour les utilisateurs, ni par extension pour les riverains.

Le rayonnement ionisant est le risque le plus élevé qui a été identifié au niveau environnemental.

L'exposition à ce risque trouve son origine dans les activités rayons X de calibration des machines. De nombreuses mesures de sécurité existent : dosimètre mensuel individuel et d'ambiance, marquage des zones de sécurité au sol, signalisation lumineuse pendant les tirs, tabliers, paravents, salles et armoires plombées. Les appareils sont conformes aux normes en vigueur en la matière. Rappelons également que les ostéodensitomètres à rayons X ne sont pas des appareils de radiologie classique : leur émission ionisante de rayons X est, ainsi, environ 100 fois plus faible qu'un appareil de radiologie conventionnel.

De plus, 2 salariés du groupe qualifiés « personnes compétentes en radioprotection » PCR s'assurent que ces risques spécifiques sont correctement identifiés et maîtrisés.

Chaque nouvel entrant au sein des sociétés DMS et Apelem (salarié, stagiaire, intérimaire...) bénéficie à son embauche d'une formation spécifique sur la radioprotection dispensée par l'un des PCR référent, de

plus, le livret d'accueil actualisé annuellement est remis le jour de l'intégration et reprend les informations relatives aux risques spécifiques et aux mesures de prévention correspondantes.

Les salariés particulièrement exposés à ce risque sont porteurs de badges de dosimétrie et bénéficient d'une surveillance médicale renforcée et sont titulaires d'une fiche individuelle d'exposition.

c) Utilisation durable des ressources

- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
Les bureaux et site de fabrication du Groupe sont implantés en zones urbaines, dans des régions non soumises au stress hydrique. L'eau n'est pas utilisée dans le cycle de production, la consommation totale d'eau est donc non significative.

- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les développements au sein du groupe DMS visent systématiquement à réduire les poids des produits, ce qui conduit à un gain en termes de matière première utilisée ainsi qu'un allègement des masses à transporter.

Nous sensibilisons également nos salariés à réduire les impressions papier à travers notre charte d'environnement ainsi qu'au recyclage de nos produits.

- La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le groupe doit mener une réflexion sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité énergétique de ses installations, et n'utilise pas à ce jour d'énergies renouvelables.

- L'utilisation des sols

Compte tenu de son activité le groupe DMS n'est pas concerné par ce thème.

d) Changement climatique

- Les rejets de gaz à effet de serre

L'activité industrielle ne génère pas directement de rejets de gaz à effet de serre.

Le groupe DMS a mis en place un système de visioconférence afin de limiter les déplacements routiers entre les sites de Nîmes et de Mauguio.

- L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Non applicable : aucun site implanté dans des zones sensibles, sismiques, inondables

e) Protection de la biodiversité Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Non applicable : aucun site implanté en zone protégée

3 Informations sociétales

a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales

Les comptes consolidés de l'année 2020 comprennent 47 K€ de charges comptabilisées au titre de la contribution foncière des entreprises, qui seront versées aux collectivités locales, ainsi que 28 K€ au titre des taxes foncières.

b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations et les actions de partenariat ou de mécénat :

Le groupe DMS utilise les services de centres locaux d'aide par le travail (ESAT) qui permettent l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la vie active.

Le groupe accueille également des stagiaires de tous niveaux en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement.

c) Sous-traitance et fournisseurs

- La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Le groupe DMS applique des méthodes d'évaluation de ses fournisseurs qui permettent la notation de critères sociaux et environnementaux et invite ses fournisseurs à initier une démarche de qualité environnementale.

Le groupe se conforme aux réglementations en vigueur en matière de risques environnementaux et respecte les directives européennes de réduction des matières dangereuses dans ses composants et ses process.

- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Afin de bénéficier de la valeur ajoutée des fournisseurs et sous-traitants sur ses conceptions et améliorer constamment ses produits, DMS favorise les co-développements. Des relations de partenariat se développent, basées sur le respect mutuel des parties.

Les actions de sous-traitance donnent lieu à des transferts de compétences, à des actions de formation des équipes qui permettent de connaître les conditions de production et d'apprécier les bonnes conditions sociales et environnementales de nos partenariats.

Des audits annuels sont réalisés auprès des sous-traitants stratégiques afin de vérifier la qualité des pratiques, le bon niveau de formation des opérateurs et le cadre social des activités.

La recherche systématique de sous-traitants certifiés ISO 9001, ISO 13485, ou dotés de systèmes d'assurance qualité efficaces contribue à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Le groupe DMS assume ses obligations de vigilance à l'égard de ses sous-traitants en matière de travail dissimulé.

d) Loyauté des pratiques

- Les actions engagées pour prévenir la corruption

Les thèmes tels que les conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations seront prochainement formalisés dans les procédures spécifiques au service achats du groupe.

Le groupe a également inclus ces notions dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau salarié afin de communiquer sur son engagement pour prévenir la corruption.

- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Le groupe DMS ne commercialise pas de produits directement auprès du grand public, mais à travers des distributeurs professionnels, ou à des établissements de santé.

Les équipements commercialisés par le Groupe sont soumis à des tests stricts pour obtenir le marquage CE, ce qui assure la prise en compte de la sécurité des patients et des opérateurs, notamment en termes de respect des doses de radiation et de radioprotection.

Par ailleurs le groupe est soumis aux déclarations de matériovigilance auprès de l'ANSM en France ainsi qu'auprès des autres organismes internationaux.

- Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme

Néant

ANNEXE 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE (C. COM. ART. L 225-100-1 1 5°)

3.1 OBJECTIFS

Les procédures de gestion des risques, ou de contrôle interne, ont notamment pour objectifs :

- de recenser les risques potentiels qu'ils soient comptables et financiers ou opérationnels et de les évaluer (probabilité d'occurrence, impacts),
- de définir et de mettre en œuvre des actions de maîtrise et de contrôle des risques.

Dans le domaine comptable et financier, les procédures de contrôle les plus importantes (susceptibles d'avoir un impact sur les comptes) visent à maîtriser les processus suivants :

- reconnaissance du chiffre d'affaires
- gestion de trésorerie.

Au niveau opérationnel, les risques potentiels principaux identifiés (processus de vente) sont les suivants :

- dépassement sur les prix de revient des matériels médicaux élaborés (et donc risque de perte financière),
- détection trop tardive d'une non-satisfaction client dans le cadre de la livraison de matériels médicaux.

Les risques opérationnels peuvent être importants du fait de l'importance des commandes, de la nature des matériels livrés (matériel médical) et de la répartition du chiffre d'affaires sur un nombre de clients limités.

3.2 ORGANISATION GENERALE DU CONTROLE INTERNE

3.2.1 Référentiel

La société adopte le cadre de référence pour les VaMPS de l'AMF.

3.2.2 Analyse des facteurs de risques

Les facteurs de risques sont exposés dans le rapport de gestion en section 3.7.

La société n'a pas organisé un service dédié au contrôle interne, chargé d'effectuer des vérifications pour son compte.

Toutefois, le contrôle et la maîtrise des risques liés aux activités de la société reposent principalement sur :

- l'indépendance et la séparation des fonctions entre les personnes chargées de l'engagement des opérations et celles chargées de leur contrôle.
- la mise en place du Comité de Direction qui comprend les responsables des différentes fonctions de la société. Ils traitent de tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de l'entreprise dans ses différents aspects. Chaque membre de ce comité assure le contrôle interne de sa fonction.

Compte tenu de la taille du groupe, la gestion des risques est assurée par la direction générale qui réunit régulièrement le comité de direction réunissant les Directeurs du groupe. Elle passe régulièrement en revue les principaux risques auxquels la société est confrontée et notamment ceux décrits dans le rapport de gestion. La gestion opérationnelle des risques est confiée aux directeurs responsables des activités ressources humaines, industrielles, commerciales et financières.

La taille du groupe permet une communication très régulière entre le Président Directeur Général et les Directeurs.

La direction générale a notamment le souci de s'assurer que les expériences passées soient prises en considération.

La société a également mis en place un ensemble de polices d'assurances destinées à garantir la survenance de sinistres susceptibles de mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

Le Système de Management de la Qualité est certifié conformément à la norme ISO 9001:2015 et la norme ISO 13485:2016 / EN ISO 13485 :2016 (norme complémentaire spécifique aux dispositifs médicaux).

Ses produits sont conformes à la réglementation européenne exprimée par la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux, modifiée par la directive 2007/47/CE et certifiés par l'organisme notifié SGS.

3.2.3 Des implantations stratégiques et des moyens mutualisés

En France, le groupe DMS bénéficie d'implantations stratégiques dans les différentes zones géographiques dans les domaines de la distribution et du service après vente soit en direct soit au travers d'accords commerciaux.

En ce qui concerne l'export, le groupe a conclu des accords avec des distributeurs locaux, parfois exclusifs, qui prennent en charge l'installation et le service après vente des produits DMS.

La société mère DMS SA développe à la fois une activité de production et distribution de matériels d'ostéodensitométrie ainsi qu'une activité de centre de services au profit de ses filiales afin de mutualiser les ressources et d'en optimiser l'utilisation.

3.2.4 Procédures de contrôle de l'information comptable et financière

- Contrôle interne – procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière :

La gestion administrative et financière est placée sous l'autorité du Président Directeur général, qui s'appuie pour la finalisation des travaux de clôture des comptes, sur un cabinet d'expertise comptable indépendant (EXCO).

L'équipe financière est responsable de l'établissement des comptes sociaux de la société DMS, des comptes consolidés du groupe et de la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe et de leurs adaptations aux changements de normes.

Les comptes des filiales sont préparés conformément aux règles et méthodes comptables du groupe, Les comptes consolidés sont préparés conformément aux règles aux normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'union européenne à ce jour.

- Reconnaissance du chiffre d'affaires :

Une analyse juridique approfondie a été menée pour mieux prendre en compte les impacts juridiques des incoterms sur la reconnaissance du chiffre d'affaires. Un lien systématique a été mis en place entre les services commerciaux, logistiques et comptables pour obtenir les informations nécessaires à la reconnaissance du chiffre d'affaires en conformité avec les définitions des transferts de propriété définies par les incoterms.

- Cycle trésorerie :

Le cycle est traditionnellement considéré comme un processus sensible ; ce qui conduit à imposer une organisation avec séparation des tâches.

- Pour le cycle décaissements, les personnes sont différentes pour les tâches suivantes : délivrance d'un bon à payer / émission du titre de paiement / signature du titre de paiement / comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle du rapprochement bancaire.

- Pour le cycle encaissements, les intervenants sont différents pour les tâches suivantes : relance clients / réception des titres de paiement client / remise à l'encaissement, comptabilisation et rapprochement bancaire / contrôle rapprochement bancaire.

Le trésorier du Groupe actualise quotidiennement les décaissements et encaissements réalisés lui permettant d'optimiser les gestions des lignes de trésorerie accordées par les établissements bancaires.

- Contrôle interne – procédures opérationnelles métier :

- Processus vente :

Après validation de la faisabilité d'une affaire tant en terme technique que de délai, le service commercial transmet au client une offre commerciale pour acceptation formelle.

Afin de prévenir le risque d'impayés, une assurance COFACE a été souscrite pour les ventes de la filiale APELEM, dans le cas où une couverture COFACE ne peut être obtenue, le groupe impose généralement l'ouverture préalable d'un crédit documentaire ou exige un paiement intégral avant livraison. Il n'est pas nécessaire de s'assurer contre le risque de change car la majorité des ventes sont libellées en euros.

- Satisfaction clients : Traitement des réclamations et processus d'amélioration continue

Les réclamations clients sont enregistrées et analysées par le Service Après Ventes.

Ces réclamations peuvent porter sur des défauts de fonctionnement, des difficultés de mise en route ou des demandes d'amélioration. En fonction de leur criticité, les réclamations sont classées en demande d'Actions Correctives ou Préventives.

Un comité hebdomadaire réunissant des services Qualité, Développement, Production, Service après ventes et Supply chain se réunit alors pour évaluer les actions à mettre en place.

Ce même comité évalue également toute demande de modifications issues d'idées d'amélioration, de remontées terrain, de réflexions de réduction de coûts, de besoins identifiés du marché, de contraintes réglementaires ou de cas de matériovigilance, répertoriées dans un tableau et évaluées selon leur criticité lors de cette réunion.

La mise en œuvre de ces actions ainsi que leur efficacité sont examinées lors des réunions suivantes.

- Stocks

Chaque demande d'achat ponctuelle n'est traitée qu'après vérification de l'état des stocks concernés.

Les commandes cadencées sont basées sur les prévisions commerciales.

Les sociétés du groupe travaillent régulièrement avec les mêmes fournisseurs qu'elles ont préalablement référencés.

Les caractéristiques des pièces constitutives des appareils fabriqués sont définies par le bureau d'études et actualisées, une remise à niveau des pièces en stock peut être effectué par le fournisseur ou en interne. Les stocks font l'objet d'un inventaire physique au moins une fois par an lors de la clôture comptable annuelle.

Un système informatique intégré de type ERP permet une meilleure traçabilité des flux de matériels, et a contribué à l'amélioration des processus d'évaluation des stocks.

- Ressources humaines, recrutement, gestion de la masse salariale :

Les demandes de recrutement sont formulées par les membres du comité de direction dans le cadre des réunions mensuelles. Les arbitrages concernant les évolutions salariales (augmentations, primes...) sont réalisés dans le cadre de réunions spécifiques avec le Président Directeur Général le Directeur Général délégué et la responsable des ressources humaines à l'issue des entretiens annuels de progrès.

Le service Ressources Humaines contrôle le processus de recrutement en étroite collaboration avec le responsable de service concerné, (détermination du profil de poste, diffusion de l'annonce, et sélection des candidats).

Les bulletins de salaires sont établis par un cabinet d'expertise comptable externe. Ils sont ensuite validés et vérifiés par le Service des ressources humaines.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Etats de la situation financière au 31 décembre 2020

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	4 037	4 037	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	10 085	10 556	- 471
Immobilisations corporelles		Note 5	6 837	1 409	5 428
Impôts différés actifs		Note 23			-
Actifs financiers non courants		Note 6	427	274	153
Participation dans les entreprises associées					-
Autres actifs non courants					-
Total de l'actif non courant			21 386	16 276	5 110
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	12 939	9 877	3 062
Créances clients		Note 8	6 524	8 349	- 1 825
Autres actifs courants		Note 9	3 246	4 304	- 1 058
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	1 700	1 477	223
Total de l'actif courant			24 409	24 007	402
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF			45 795	40 283	5 512

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	Variation
Capital émis		Note 24	19 095	19 095	-
Prime d'émission			1 345	1 345	-
Autres réserves			1 820	2 676	4 496
Résultat de l'exercice			5 237	3 105	2 132
Capitaux propres part du Groupe			17 023	14 659	2 364
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			24	183	- 159
Total des capitaux propres			17 047	14 842	2 205
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	10 209	2 984	7 225
Impôts différés passifs		Note 23	-	-	-
Provisions à long terme		Note 12	482	500	- 18
Autres passifs non courants		Note 13	-	-	-
Total du passif non courant			10 691	3 484	7 207
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	7 971	11 292	- 3 321
Autres créditeurs		Note 14	5 461	3 826	1 635
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	28	1 778	- 1 750
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	4 597	5 061	- 464
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	-	-	-
Total du passif courant			18 057	21 957	- 3 900
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés			-	-	-
TOTAL DU PASSIF			45 795	40 283	5 512

Etat du résultat global au 31 décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE K€	Notes	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 17	32 192	31 011
Autres produits	Note 18	3 234	3 301
Variation de stocks de produits finis et en cours		2 371	17
Marchandises et matières consommées		-24 105	-22 426
Frais de personnel	Note 19	-8 693	-8 339
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-855	-565
Dotations aux provisions		84	-143
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-1 829	-1 519
Charges externes		-5 473	-5 285
Autres charges	Note 20	-496	-490
Résultat opérationnel courant		-3 570	-4 438
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	-1 006	1 410
Résultat opérationnel		-4 576	-3 028
Produits financiers		76	50
Charges financières		-1 035	-260
Résultat financier	Note 22	-959	-210
Résultat avant impôt		-5 535	-3 238
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-5 535	-3 238
Impôt sur le résultat	Note 23	1	
Résultat net consolidé		-5 534	-3 238
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-294	-133
Résultat net consolidé-part du groupe		-5 240	-3 105
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action pour le résultat net	Note 25	-0,33	-0,19
Résultat de base par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,33	-0,19
Résultat dilué par action pour le résultat net	Note 25	-0,33	-0,19
Résultat dilué par action pour le résultat des activités maintenues	Note 25	-0,33	-0,19

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Résultat net consolidé	- 5 534	- 3 238
Pertes et gains actuariels	42	63
Effet d'impôt		
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	42	63
Ecarts de conversion relatifs aux activités en cours de cession	-	-
Écarts de conversion	79	15
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	79	15
Total autres éléments du résultat global	37	78
Résultat global	- 5 497	- 3 316
Dont part du groupe	5 202	3 182
Dont part des intérêts minoritaires	295	134

Variation des capitaux propres consolidés

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidés	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Solde au 1er janvier 2019	16 120 556	21 537	1 345	-	4 827	-	17 879
Variation de périmètre (1)				-	214	-	279
Autres						493	
Résultat net				-	3 105	-	3 238
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-	77	-	78
Augmentation de capital							
Réduction de capital		-	2 442		2 442		
Solde au 31 décembre 2019	16 120 556	19 095	1 345	-	5 781	183	14 842
Solde au 1er janvier 2020	16 120 556	19 095	1 345	-	5 781	183	14 842
Variation de périmètre (2)					7 566		7 702
Autres						136	
Résultat net				-	5 240	-	5 534
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					38		37
Augmentation de capital							
Réduction de capital							
Solde au 31 décembre 2020	16 120 556	19 095	1 345	-	3 417	24	17 047

- (1) La ligne "variation de périmètre" en 2019 correspond aux différentes variations de périmètre intervenues sur l'exercice
- (2) La ligne "variation de périmètre" en 2020 correspond à la cession des parts Hybrigenics ayant entraîné une baisse de taux d'intérêt sans perte de contrôle.

Tableau de flux de trésorerie

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 5 534	-3 238
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	3 131	1 255
. Variation des impôts différés	- 1	
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		221
. Résultat de cession d'actifs non courants	821	-121
Marge brute d'autofinancement	-1 583	-1 883
Variation des stocks	- 3 062	473
Variation des créances clients	1 824	-700
Variation des autres créances	741	502
Variation des dettes fournisseurs	- 3 320	1 971
Variation des autres dettes	1 712	1
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	-2 105	2 247
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	-3 688	364
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	- 3 084	-3 376
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)		312
Réduction d'actifs financiers	2	20
Incidence variation de périmètre	7 703	701
Subventions d'investissement encaissées		50
Variation des autres actifs et passifs non courants		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	4 621	-2 293
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	410	31
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire des filiales souscrites par des tiers hors groupe		1
Augmentations de capital en numéraire de la mère		
Nouveaux emprunts et financements	7 958	4 039
Remboursements d'emprunts, avances et financements	- 7 328	-674
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	1 040	3 397
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3) + (4)	1 973	1 468
Incidence de la variation des taux de change		
Trésorerie d'ouverture	- 301	-1 769
Trésorerie de clôture	1 672	-301
Variation nette de trésorerie	1 973	1 468

Présentation du tableau de flux de trésorerie : les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances). (Cf. note 10)

Les principales variations du besoin en fonds de roulement opérationnel s'analysent comme suit :

- Augmentation des stocks en raison de la hausse de l'activité sur le segment radiologie (chiffre d'affaires +9%) qui représente la majeure partie du stock du groupe (impact 1M€) et en raison d'une importante commande prévue en livraison sur Q4 et finalement décalée à Q1 2021 (impact +1.5M€)
- Baisse des créances clients en lien avec le report de commande de Q4 2020 à Q1 2021
- Baisse des dettes fournisseurs en raison de l'optimisation du processus de règlement des factures
- Augmentation des autres dettes expliquée par les reports de charges sociales accordées dans le cadre de la crise sanitaire

Annexe des états financiers consolidés

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

Au cours de l'année 2020, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 32.1 M€ contre 31 M€ en 2019, soit une augmentation de 4%.

L'activité radiologie de la branche DMS Imaging s'est particulièrement bien portée avec une croissance de 9% sur l'exercice. Cette bonne performance a permis au Groupe de neutraliser en partie les impacts de la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des autres activités.

L'activité ostéodensitométrie a été particulièrement impactée pendant la première période de confinement avec un recul de 51% du chiffre d'affaires au cours du second trimestre 2020. Au total sur l'année le chiffre d'affaires de cette branche d'activité est en recul de 18%.

Le chiffre d'affaires de la branche Biotech, constitué essentiellement des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux), a enregistré un recul de -37% au premier semestre, freiné par l'arrêt de l'activité des chirurgiens plasticiens.

L'activité Wellness n'a pas pu connaître le développement espéré avec la fermeture des instituts de beauté et centres de bien-être sur la majeure partie de l'exercice.

Installation du groupe au sein de la nouvelle unité industrielle en octobre 2020

Le Groupe a réceptionné, le 28 septembre 2020, sa nouvelle unité industrielle de production et d'assemblage, située à Gallargues-le-Montueux dans le Gard.

Le bâtiment d'une superficie totale de 5 500 m² (2 600 m² de bureaux, 1 400 m² de production et 1 500 m² dédiés au stockage et aux expéditions) accueille désormais l'ensemble des salariés des divisions DMS Imaging et DMS Wellness.

Cette nouvelle unité va permettre de doubler au minimum la capacité de production pour accompagner la montée en puissance des contrats commerciaux et servir la demande des partenaires actuels et futurs. Elle va constituer un gage d'efficacité en rationalisant les différentes implantations du groupe sur un site unique.

Autres informations

- Le 29 mai 2020, DMS a mis fin au contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics initialement contracté en décembre 2019 (cf. communiqué de presse du 29 mai 2020).
- Au cours du premier trimestre 2020, DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels, souscrit par deux fonds.

Evolution du périmètre de consolidation

Consécutivement aux échanges et cessions d'actions Hybrigenics intervenues au cours de l'exercice, la quote-part de détention par le Groupe DMS est passé de 79,67% au 31 décembre 2019 à 56,53% au 31 décembre 2020. La plus-value constatée à l'occasion de cette opération s'élève à 6.3 M€ comptabilisée en capitaux propres comme le requiert la norme IAS 27. Cette plus-value est relative à deux opérations :

- Échanges de 27 379 464 actions Hybrigenics suite à la conversion de 800 ORNANES
- Cessions de 26 700 000 actions Hybrigenics dans le cadre d'un contrat de prêt de consommation d'actions

Evénements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

- Au terme d'un contrat de prêts d'actions conclu au cours du premier trimestre 2021, la quote-part de détention de la société Hybrigenics par le Groupe DMS est passé de 56.53% au 31 décembre 2020 à 50.01% au 31 mars 2021. La plus-value constatée à l'occasion de cette opération s'élève à 3.1 M€.
- Le 22 mars 2021, la société Hybrigenics a mis en place une levée de fonds d'un montant maximum de 50 millions d'euros dans le cadre d'un contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en actions de la société Hybrigenics. Le Groupe a ainsi émis 20.000 Bons au profit de la société Iris, donnant chacun droit à l'émission d'une Obligation d'une valeur nominale de 2 500 €. Ces obligations sont remboursables en numéraire ou par émission d'actions nouvelles de la société Hybrigenics. (Cf. communiqué de presse du 22 mars 2021)
- Le 16 avril 2021, la société DMS a annoncé la signature d'un traité d'apport partiel d'actifs avec la société ASIT Biotech. Par ce traité, l'ensemble des actifs de l'activité Imaging du Groupe seront apportés à la société ASIT Biotech, société cotée sur le marché Euronext. L'objectif de l'opération est de faire d'ASIT un groupe coté sur Euronext et actif dans l'imagerie médicale. Ce traité est soumis à la réalisation préalable de certaines conditions suspensives et notamment à l'homologation par le tribunal de commerce de Liège du plan de redressement judiciaire de la société ASIT Biotech (Cf. communiqué de presse du 16 avril 2021)
- Impacts de la crise sanitaire COVID 19

Dans le contexte incertain et évolutif de la crise sanitaire actuelle, il est difficile d'anticiper les impacts de la pandémie sur l'activité du Groupe en 2021 et notamment d'évaluer à quel horizon les activités les plus impactées (marché américain en radiologie, Ostéodensitométrie, Wellness) vont pouvoir retrouver leur niveau d'avant crise.

Face à cette situation, le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes annuels reste appropriée.

NOTE 2 - Principes comptables**Principes généraux et normes comptables**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 31 décembre 2020 dans l'Union Européenne.

Evolutions des règles et méthodes comptables au cours de l'exercice 2020

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2020

Au 31 décembre 2020, le Groupe DMS a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2019, sauf nouvelles obligations IFRS applicables au 1er janvier 2020.

- Amendements IFRS 3 – Regroupement d'entreprises : définition d'une activité
- Amendements IAS 39 et IFRS 9 – Réforme des Taux Interbancaires Offerts qui traite de l'impact, en particulier sur les couvertures, de la réforme des TIO (disparition EURIBOR, EONIA...)
- Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers et IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition de la matérialité
- Modification des références au cadre conceptuel des normes IFRS

Ces amendements n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes 2020.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire :

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2020 :

- IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;
- Amendements IAS 1 – Présentation des états financiers – Classification des passifs en courant et non-courant
- Amendement IAS 37 Provisions
- Amendement IAS 16 Immobilisations corporelles
- Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles des IFRS

Le Groupe ne devrait pas être impacté par l'application de ces normes.

Continuité d'exploitation

Le résultat net consolidé au 31 décembre 2020 s'élève à -5.240 K€, et le niveau de trésorerie nette s'élève à 1.672 K€.

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation, compte tenu des actions mises en œuvre pour financer l'activité au cours des douze prochains mois, et notamment les produits de cessions réalisés dans le cadre d'un contrat de prêt d'actions sur les actions Hybrigenics au cours du premier trimestre 2021 pour 3.5 millions d'euros.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

L'utilisation d'estimations et d'hypothèses revêt une importance particulière, principalement pour :

- La valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité (Note 4) ;
- Le crédit d'impôt recherche (Note 18).

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Élimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2020 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Pays	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	France	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	France	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	France	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM Espagne	S.A.	Espagne		Filiale		51% (1)
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale		56,53% (3)
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		56,53% (3)
HYBRIGENICS	S.A.	France	415 121 854	Filiale	56,53% (3)	
HYBRIGENICS USA	Inc	USA		Filiale		56,53% (3)
LPA CORP	S.A.S.	France	537 869 927	Filiale	50,09% (2)	
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

- (1) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51% dans APELEM Espagne.
- (2) Suite au démarrage de la commercialisation du produit CELLISS en 2018, la filiale LPA CORP qui était non consolidée jusqu'au 31 décembre 2017 a été intégrée au périmètre de consolidation à compter du 1^{er} janvier 2018.
- (3) DMS détenait 56,53% du capital d'Hybrigenics au 31 décembre 2020 suite aux cessions d'actions intervenues sur l'exercice.

Hybrigenics détient 100% du capital de STEM CIS et d'Hybrigenics USA.

STEM CIS détient quant à elle 99,92% du capital d'ADIP'SCULPT.

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

- La société APELEM KOREA était consolidée jusqu'au 31 décembre 2019. Elle est sortie du périmètre en 2020 par suite de la mise en liquidation de la société.
- La société Hybrigenics Services détenue à 19.99% par Hybrigenics est exclue du périmètre de consolidation dans la mesure où cette filiale sans activité est jugée non significative. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société Hybrigenics s'élève à 23 K€.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2019 : 2 448 K€
- Résultat 2019 : perte de 123 K€
- Total bilan 2019 : 3 383 K€
- La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où elle n'exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société APELEM s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants :

- Chiffre d'affaires 2020 : 1 548 K€
- Résultat 2020 : perte de 162 K€
- Total bilan 2020 : 741 K€

NOTE 3 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le Groupe est organisé autour de 3 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale) : Radiologie et Ostéodensitométrie
- DMS Wellness : fabrication et commercialisation de l'appareil CELLISS, activité regroupée au sein des filiales DMS Wellness LTD et la branche d'activité Wellness de DMS SA
- DMS Biotech (Sous-Groupe Hybrigenics) : ventes de kits de Lipofilling et recherche en médecine régénérative

Cette année, les charges et produits relatifs aux activités de Holding ont également été isolés car non imputables à un secteur opérationnel en particulier.

Les chiffres par activité relatifs à l'année 2019 ont été retraités en conséquence de manière à pouvoir présenter un comparatif adéquat.

31/12/2020	DMS Holding	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	0	31 468	137	587	32 193
Résultat opérationnel courant	-861	-594	-1 541	-573	-3 570
Autres produits et charges opérationnels	0	-968	0	-39	-1 006
Résultat opérationnel	-861	-1 562	-1 541	-612	-4 576
Résultat financier consolidé	-788	-119	0	-52	-960
Charge d'impôt consolidée	0	0	0	1	1
Résultat net consolidé	-1 649	-1 681	-1 541	-663	-5 534
Actifs sectoriels	0	14 593	1 103	5 690	21 386

31/12/2019	DMS Holding	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Chiffres d'affaires total		30 214	93	704	31 011
Résultat opérationnel courant	-610	-1 584	-1 299	-945	-4 438
Autres produits et charges opérationnels	1 090	320	0	0	1 410
Résultat opérationnel	480	-1 264	-1 299	-945	-3 028
Résultat financier consolidé	-10	-126	0	-74	-210
Charge d'impôt consolidée	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	470	-1 390	-1 299	-1 019	-3 238
Actifs sectoriels	0	9 112	1 581	5 583	16 276

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. Les actifs sectoriels sont constitués de l'ensemble des actifs non courants par activité.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	31/12/2020	31/12/2019
Afrique	904	1 012
Amérique du Nord et du Sud	1 487	2 542
Asie	4 104	3 556
Europe	23 611	20 067
Moyen Orient	1 729	3 389
Océanie	357	445
TOTAL	32 192	31 011

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total au 31/12/2020
Actifs non courants	21 369	17	21 386

En K€	France	Etranger	Total au 31/12/2019
Actifs non courants	16 263	13	16 276

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill**Principe comptable*****Frais de Recherche et développement :***

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- l'UGT APELEM (secteur opérationnel de la radiologie)
- l'UGT STEM CIS
- l'UGT AXS MEDICAL

Le Groupe DMS estime, sur la base d'évènements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur complémentaire sur le montant des goodwill présentés au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites ci-après pourraient induire une insuffisance des valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	4 085	3 303	782	4 008	3 182	826
Frais de R&D	21 960	12 837	9 123	20 642	11 068	9 574
Goodwill	6 838	2 800	4 038	6 838	2 800	4 038
Autres actifs incorporels	225	45	180	187	32	155
TOTAL	33 108	18 985	14 123	31 675	17 082	14 593

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Clôture
Concessions, brevets, licences	4 008		119	42	4 085
Frais de R&D	20 642		2 182	864	21 960
Goodwill	6 838				6 838
Autres actifs incorporels	187		61	23	225
TOTAL	31 675	-	2 362	929	33 108

Les 864 K€ en diminution sur les frais de R&D correspondent à la décision d'arrêt d'un projet de développement sur la filiale AXS.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	3 182		163	42	3 303
Frais de R&D	11 068		1 812	43	12 837
Goodwill	2 800				2 800
Autres actifs incorporels	32		36	23	45
TOTAL	17 082	-	2 011	108	18 985

Les goodwills au 31 décembre 2020 s'analysent comme suit :

Goodwill en K€	Valeurs brutes au 31 décembre 2020	Pertes de Valeurs	Valeurs nettes au 31 décembre 2020
Goodwill APELEM	3 774	2 800	974
Goodwill AXS	893		893
Goodwill STEM CIS	2 171		2 171
TOTAL	6 838	2 800	4 037

Aucune variation n'a été enregistrée sur l'exercice.

Goodwill APELEM

La valeur recouvrable de l'UGT d'Apelem est calculée sur la base de valeurs boursières comparables, établies par un intervenant extérieur et indépendant.

Les 13 entités considérées comme comparables sont celles qui interviennent dans le même secteur d'activité et répondent aux critères suivants :

- Un marché géographique similaire
- Une croissance comparable
- Des niveaux de marge proche
- Un suivi assuré par plusieurs analystes indépendants

Cette approche conduit à l'évaluation d'Apelem à l'aide d'un coefficient multiplicateur du chiffre d'affaires de 1,6.

Sur cette base, aucune dépréciation du goodwill n'est à constater au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Sensibilité :

Une dépréciation serait à constater à partir :

- de l'application d'un coefficient de 0,7
- d'un chiffre d'affaires de référence de 15 M€

Si nous restreignons l'échantillon des comparables aux 2 sociétés de tailles similaires, le coefficient multiplicateur du chiffre d'affaires est de 3.1

Sur cette base également aucune dépréciation du goodwill n'est à constater au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et une dépréciation serait à constater à partir d'un chiffre d'affaires de référence de 8 M€.

Goodwill AXS MEDICAL

L'évaluation de l'UGT AXS Medical est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- taux d'actualisation de 11.29 %
- un taux de marge comparable à celui constaté au cours de l'exercice des années précédentes
- un plan d'affaires tenant compte des partenariats actuels (notamment celui noué avec Fujifilm)
- un taux de croissance à l'infini de 0%

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2020.

Sensibilités :

Une dépréciation serait à constater à partir d'un taux d'actualisation de 16%.

Une dépréciation serait à constater si les réalisations sont inférieures à 70% des prévisions de chiffre d'affaires.

Goodwill STEMCIS

L'évaluation de l'UGT STEMCIS (et ses filiales) est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- un plan d'affaires tenant compte des nouvelles homologations en cours dans plusieurs pays, et des développements en cours
- un taux d'actualisation de 10.64 % calculé comme suit :

Au 31 décembre 2020	
Taux sans risque	0.00%
Beta	0.95
Prime de marché	8.06%
Prime spécifique	6.50%
Coût des fonds propres	14.16%
Taux sans risque	0.00%
Spread moyen	1.59%
Coût de la dette avant impôt	1.59%
Economie d'IS normatif	0.00%
Coût de la dette après impôt	1.59%
D/(D+E)	28%
E/(D+E)	72%
CMPC	10.64%

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2020.

Sensibilités :

- Une dépréciation serait à constater à partir d'un coût moyen pondéré du capital supérieur à 15,5%
- Une dépréciation serait à constater si les réalisations sont inférieures à 33% de croissance du chiffre d'affaires à compter de l'année 2023

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	DMS Imaging	DMS Wellness	DMS Biotech	Total
Brut Ouverture	15 199	1 893	3 550	20 642
Variation du périmètre				-
Acquisition	1 701	32	449	2 182
Diminution	- 833		29	- 864
Brut clôture	16 067	1 925	3 970	21 960
Amortissements ouverture	9 307	573	1 188	11 068
Variation du périmètre				-
Dotation	1 314	380	118	1 812
Reprise	- 34		9	- 43
Amortissement clôture	10 587	953	1 297	12 837
TOTAL FRAIS DE R&D	5 480	971	2 673	9 123

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions	10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations	7 à 10 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs locatifs sont les suivantes :

a) Nouveau bail concernant les locaux situés à Gallargues-le-Montueux

- Durée : La durée retenue par le Groupe est la durée non résiliable prévue contractuellement, soit 12 ans. Un renouvellement pour une durée de 9 ans, résiliable par périodes triennales, est prévu au contrat. Cependant, compte tenu de la possibilité pour le Groupe de ne pas renouveler le bail à l'issue des 12 ans, le renouvellement d'une durée de 9 ans n'a pas été retenu dans les calculs.
- Taux d'actualisation : 3%, taux que pourrait obtenir le Groupe pour un financement d'une durée et d'un montant similaire.
- Amortissement sur 12 ans.

b) Autres contrats de location

- Durées : La durée retenue par le Groupe pour chaque contrat est la durée résiduelle au 01/01/2019, ou durée du contrat à la date de prise d'effet pour les contrats démarrés après le 01/01/19. Concernant les baux commerciaux, la durée retenue est la durée maximale du bail en cours (en tenant compte de la possibilité de rupture anticipée lorsque cette dernière est considérée comme fortement probable).
- Taux d'actualisation : 1,85%, soit le dernier taux obtenu par le Groupe pour un endettement bancaire sur une durée similaire.
- Amortissement sur la durée des contrats.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2020			31/12/2019		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Droit d'utilisation des actifs corporels	6 271	436	5 835	886	325	561
Constructions	1 013	1 010	3	1 013	982	31
Matériel et outillage	1 792	1 274	518	1 467	1 113	354
Agencements et autres	1 218	737	481	6 017	5 554	463
TOTAL ACTIFS CORPORELS	10 294	3 457	6 837	9 383	7 974	1 409

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Reclassement	Diminution	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	886		5 717		332	6 271
Constructions	1 013					1 013
Matériel et outillage	1 467		385		60	1 792
Agencements et autres	6 017		188		4 987	1 218
TOTAL	9 383	-	6 290	-	5 379	10 294

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reclassement	Sortie	Clôture
Droit d'utilisation des actifs corporels	325		443		332	436
Constructions	982		28			1 010
Matériel et outillage	1 113		219		58	1 274
Agencements et autres	5 554		170		4 987	737
TOTAL	7 974	-	860	-	5 377	3 457

Les droits d'utilisations d'actifs corporels s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisition	Diminution	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	557		5 682	316		5 923
Droits d'utilisation du matériel et outillage	29		4			33
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	300		32	17		315
TOTAL	886	-	5 718	333	-	6 271

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Virements	Clôture
Droits d'utilisation des constructions	200		339	316		223
Droits d'utilisation du matériel et outillage	20		9			29
Droits d'utilisation des autres actifs corporels	105		95	16		184
TOTAL	325	-	443	332	-	436

L'augmentation des droits d'utilisations des constructions au cours de la période correspond principalement aux droits d'utilisation liés aux bâtiments de la nouvelle unité de production à Gallargues-le-Montueux. Les activités Imaging et Wellness du groupe se sont installées dans les lieux au mois d'octobre 2020. Le bail est conclu pour une durée initiale de 12 ans. Les principales hypothèses utilisées pour le calcul des droits d'utilisation sont détaillées en début de note.

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	31/12/2020	31/12/2019
Titres de participation	55	55
Autres (dont dépôts et cautionnement)	372	219
TOTAL	427	274

Les titres de participation concernent la société Russe SPECTRAP pour 31 K€, la filiale Hybrigenics Service pour 23 K€ et la filiale APELEM KOREA pour 7 K€.

Les titres APELEM KOREA sont dépréciés à 100%.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2020			31/12/2019			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	9 152	765	8 387	8 408	839	7 569	818
En cours de production	1 243		1 243	1 155		1 155	88
Produits finis	3 365	133	3 232	1 083	10	1 073	2 159
Marchandises	76		76	80		80	-
TOTAL	13 836	898	12 938	10 726	849	9 877	3 061

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	31/12/2020	31/12/2019	variation
Créances clients	6494	7 775	-1 281
Clients douteux	827	1 426	-599
Factures à établir	8	5	3
Provisions pour dépréciation	-805	-857	52
TOTAL	6 524	8 349	-1 825

Le risque de non-recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, au regard de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées en K€	31/12/2020
Depuis moins de 30 jours	351
Depuis 30 à 60 jours	252
Depuis 60 à 90 jours	429
Depuis 90 jours ou plus	1 157
Total des créances clients échues et non dépréciées	2 189

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	547	680	739	-59
Personnel	92	82	67	15
Impôt sur les bénéfices	858	1 323	1 381	-58
Impôts et taxes	1 097	1 160	926	234
Autres créances	293	499	321	178
Charges à étaler	67	345		345
Charges constatées d'avance	292	216	155	61
TOTAL	3 246	4 305	3 589	716

Les créances d'impôt exigibles correspondent aux crédits d'impôts des sociétés du Groupe (CIR, CII).

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	31/12/2020	31/12/2019	variation
Valeurs mobilières de placement			
Comptes à terme			
Disponibilités	1 700	1 477	223
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	1 700	1 477	223
Banques créditrices	-28	-64	36
Mobilisations de créances (a)	0	-1 714	1 714
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	-28	-1 778	1 750
TRESORERIE NETTE	1 672	-301	1 973

(a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part <1an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11

NOTE 11 Passifs financiers

<i>Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)</i>	31/12/2020	31/12/2019	variation
Avances conditionnées (part >1 an)	1 219	1 217	2
Passifs locatifs (part >1 an)	5 311	314	4 997
Emprunt obligataire	0	125	-125
Cautions reçues	0	68	-68
Emprunts (part >1 an)	3 678	1 260	2 418
Emprunts (part >5 ans)	0	0	0
TOTAL	10 208	2 984	7 224

<i>Dettes financières à moins d'un an (K€)</i>	31/12/2020	31/12/2019	variation
Avances conditionnées	419	331	88
Passifs locatifs (part < 1 an)	671	241	430
Intérêts courus sur emprunt obligataire	0	10	-10
Factor	1 389	3 825	-2 436
Cautions reçues	68		68
Emprunt obligataire	1 388		1 388
Emprunt (part <1 an)	662	654	8
<i>Sous total</i>	4 597	5 061	-464
Banques créditrices	28	64	-36
Mobilisations de créances	0	1 714	-1714
<i>Sous total</i>	28	1 778	-1750
TOTAL	4 625	6 839	-2 214

Total des dettes financières (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation
Avances conditionnées (a)	1 638	1 548	90
Emprunts bancaires (b)	4 340	1 914	2 426
Passifs locatifs (c)	5 982	555	5 427
Emprunt obligataire (d)	1 388	125	1 263
Cautions reçues (e)	68	68	0
Factor (f)	1 389	3 825	-2 436
Intérêts courus sur emprunt obligataire	0	10	-10
Banques créditrices	28	64	-36
Mobilisations de créances (g)	0	1 714	-1 714
TOTAL	14 833	9 823	5 010

a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 638 K€ se compose de :

- 95 K€ d'avance COFACE/BPI assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 45 K€ (sur un montant initial de 300 K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 et se termineront 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 45 K€.
- 304 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 76 K€ et pour 228 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 368 K€ au titre d'une avance octroyée à DMS en février 2017 par la BPI et la Région dans le cadre des prêts à taux zéro pour l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 92 K€, pour 279 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 27 K€ au titre d'une avance récupérable accordée à la société STEM CIS pour un montant total de 80 K€. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 16 K€, pour 11 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 54 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 160 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 32 K€, pour 22 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 17 K€ au titre d'une avance remboursable d'un montant global de 50 K€ accordé à STEM CIS par la BPI dans le cadre des contrats d'aide en avance récupérable en faveur de l'innovation. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 10 K€ et pour 7 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 114 K€ au titre d'un contrat d'assurance prospection conclu le 1^{er} octobre 2016 au profit de STEM CIS. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 114 K€.
- 19 K€ au titre d'une avance de la part de la régie ARDEA au profit de STEM CIS dans le cadre des dispositifs de « prêt emploi cadre ». Les remboursements trimestriels ont commencé en avril 2019 et se terminent en juillet 2021. En conséquence, cette avance est portée en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- 9 K€ au titre d'une avance de la part de la régie régionale ARDEA dans le cadre de dispositifs d'aide au recrutement. Cette avance est portée dans les dettes à moins d'un an pour 9 K€.

- 177 K€ envers la BPI au titre d'un contrat d'assurance prospection export de DMS, cette avance est portée dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 210 K€ envers la BPI au titre d'une avance versée à DMS dans le cadre d'un programme d'aide aux financements des projets de R&D. L'avance totale prévue liée à ce projet est de 700K€ dont 490 K€ restent à percevoir. L'avance est remboursable sur 5 ans à compter de novembre 2021, 6 K€ ont été portés en dettes à moins d'un an, 168 K€ en dette à plus d'un an et moins de 5 ans et 35K€ en dette à plus de 5 ans.
- 200K€ envers la BPI au titre d'une avance versée à DMS dans le cadre d'un programme d'aide aux financements des projets de R&D. L'avance totale prévue liée à ce projet est de 400K€ dont 200 K€ restent à percevoir. L'avance est remboursable sur 5 ans à compter de janvier 2022, 160 K€ ont été portés en dette à plus d'un an et moins de 5 ans et 40K€ en dette à plus de 5 ans.

(b) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 4 340 K€ et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 31 décembre 2021. Le solde restant dû de 80 K€ est porté en dettes à moins d'un an en totalité.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à août 2022). Le solde restant dû s'élève à 53 K€ dont 30 K€ à moins d'un an et 23 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEMCIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à août 2022). Le solde restant dû de 26 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 15 K€ et pour 11 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEMCIS a souscrit un emprunt bancaire de 550 K€ en juillet 2016 au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû s'élève à 219 K€ est porté en dettes à moins d'un an pour 124 K€ et pour 95 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un emprunt de 70 K€ en 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en décembre 2021, le solde restant dû au s'élève à 13 K€ remboursables à moins d'un an.
- STEMCIS a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 4.93%. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 30 septembre 2024. Le solde restant dû au s'élève à 113 K€ dont 34 K€ à moins d'un an, 79 K€ à plus d'un an.
- STEMCIS a souscrit un emprunt de 300 K€ en mars 2017 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovations » pour une durée de 7 ans à un taux fixe de 5.12% %. Le premier versement d'intérêts est intervenu en mars 2017 et le dernier remboursement interviendra le 30 septembre 2024. Le solde restant dû au s'élève à 225 K€ dont 68 K€ à moins d'un an et 157 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- APELEM a souscrit en 2017 un emprunt de 200 K€ auprès d'un établissement bancaire. Le solde restant dû s'élève à 93 K€ porté en totalité dans les dettes à moins d'un an.
- STEM CIS a souscrit un emprunt bancaire de 994 K€ en janvier 2018 au taux fixe de 1.85%. Le solde restant dû s'élève à 657 K€ dont 198 K€ à moins d'un an et 459 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit au dernier trimestre 2020 auprès de deux établissements bancaires un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant total de 2 700 K€. Cet emprunt a été placé dans les dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans.
- Adip'Sculpt a souscrit au deuxième trimestre 2020 un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 157 K€. Cet emprunt a été placé dans les dettes à plus d'un an et à moins de 5 ans

(c) Les passifs locatifs concernent les contrats de location en cours au 31 décembre 2020 et retraités dans les comptes consolidés du Groupe conformément à IFRS 16 (cf. note 5).

(d) Le 5 décembre 2019, DMS avait mis en place un financement d'un montant maximum de 4 M€ par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics. DMS a mis fin à ce contrat le 29 mai 2020 (cf. communiqué de presse du 29 mai 2020).

Au cours du premier semestre 2020, DMS a réalisé une levée de fonds de 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraires auprès d'investisseurs professionnels. Le montant restant dû au 31 décembre 2020 au titre de ce contrat est 1 388K€ entièrement remboursable en 2021.

(e) Le montant des cautions reçues pour 68 K€ est détenue par la société Hybrigenics

(f) La société APELEM a souscrit en 2019 un contrat d'affacturage. Il en résulte un encours de créances cédées d'un montant de 1 169 K€ au 31 décembre 2020, porté au poste des dettes financières courantes, ainsi qu'un fonds de garantie d'un montant de 267 K€ porté au poste « autres actifs courants ».

(g) En 2019, le financement du Groupe à court terme était assuré par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 1 714 K€. Ce type de financement a été remplacé en 2020 par des contrats d'affacturage (cf. note (f))

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

K€	31/12/2019	Dotations	Reprises	Effet de l'actualisation	31/12/2020
Provision pour litiges	180		-98		82
Provisions pour charges					
Provision pour restructuration					
<i>Sous total provisions risques et charges</i>	<i>180</i>	<i>0</i>	<i>-98</i>	<i>0</i>	<i>82</i>
Indemnités de retraite	320	48	-10	42	400
<i>Sous total indemnités de retraite</i>	<i>320</i>	<i>48</i>	<i>-10</i>	<i>42</i>	<i>400</i>
TOTAL	500	48	-108	42	482

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 80 K€ entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020. Cette variation s'analyse comme suit :

- augmentation de 42 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf. note 15), comptabilisée en OCI ;
- augmentation nette de 38 K€ concernant le coût des services rendus et le coût financier, comptabilisée en charges de personnel.

K€	31/12/2019	Dotations	Reprises	Effet de l'actualisation	31/12/2020
Provisions sur créances clients	857	155	-207		805
Provisions sur stocks	849	111	-62		898
<i>Sous total provisions sur actif circulant</i>	<i>1 706</i>	<i>266</i>	<i>-269</i>		<i>1 703</i>

NOTE 13 Autres passifs non courants

Le Groupe n'enregistre aucun « Autres passifs non courants » (à plus d'un an) au 31 décembre 2020.

NOTE 14 Autres dettes

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	variation
Fournisseurs	7971	11 292	9 168	2 124
Avances reçues	75	150	141	9
Dettes sociales	4 014	2 520	1 241	1 279
Dettes fiscales	795	694	658	36
Autres dettes	370	369	350	19
Produits constatés d'avance	207	93	93	0
Autres dettes	5 461	3 826	2 483	1 343
TOTAL	13 432	15 118	11 651	3 467

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 0.34 % (taux iboxx au 31 décembre 2020)
- Table de mortalité : TH/TF 2000-2002
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres (sauf STEM CIS pour laquelle l'indemnité légale a été retenue)
- Turn over faible pour les cadres et les ouvriers, et turn over fort pour les employés et techniciens

- Evolution des salaires : 1%

La juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2020 s'élève à 79 K€.

Une variation de -0.25 point du taux d'actualisation entraînerait une hausse de la provision de 26 K€. Une variation de +0.25 point du taux d'actualisation entraînerait une baisse de la provision de 25 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2020	31/12/2019	variation
Cautions et garanties (données par DMS au profit d'Apelem)	2 710	6 320	- 3 610
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Stemcis)	1 544	1 544	-
Cautions et garanties (données par DMS au profit de Medilink)	300	300	-
Garanties export (DMS)	101	108	- 7
Garanties export (APELEM)	1 052	1 059	- 7
Garanties export (MEDILINK)	17	17	-
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	1 698	1 698	-
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	72	72	-
TOTAL	7 495	11 118	- 3 624

Les « cautions et garanties » de 2 710 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 1 544 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui d'emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours des années 2016 et 2018.

Les « cautions et garanties » de 300 K€ correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Medilink.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des emprunts souscrits au cours des années 2016 et 2018.

Engagement hors bilan lié à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraire

Dans le cadre de la mise en place du financement d'un montant de 3 M€ par obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS (cf. note 24), DMS a consenti au profit des obligataires un nantissement de 40 000 000 d'actions nominatives de la société Hybrigenics SA.

Litiges :

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Il a été interjeté appel du premier jugement le 18 février 2020 et du second le 24 juin 2019 et chacune des parties a conclu devant la cour d'appel. A ce jour, ces affaires n'ont pas fait l'objet d'un calendrier de clôture et de fixation. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2020.

Un litige oppose une filiale de la société DMS à un ancien dirigeant dont le contrat a été interrompu pour faute grave. Par décision en date du 10 décembre 2020, le tribunal compétent a condamné la filiale à

verser différentes sommes à cet ancien dirigeant sans que la société ne soit préalablement informée de la procédure en cours. Par ailleurs le jugement n'a pas fait l'objet de notification avec remise au dirigeant de la filiale. Sur la base de ces éléments et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2020.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Le Groupe applique IFRS 15 depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente,

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	32 193	31 011	1 182
TOTAL	32 193	31 011	1 182

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	6	23	-17
Production immobilisée	2 180	2 187	-7
Crédits d'impôts	858	939	-81
Autres	190	152	38
TOTAL	3 234	3 301	-67

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Salaires	6 252	5 936	316
Charges sociales	2 441	2 402	39
TOTAL	8 693	8 338	355

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 137 salariés en 2020, contre 144 en 2019.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le poste se décompose ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Autres charges	206	265	-59
Impôts et taxes	290	225	65
TOTAL	496	490	6

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnels

Le poste « Autres produits et charges opérationnels non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi, ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les Autres produits et autres charges opérationnels se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Badwill	-	1 034	-1 034
Abandons de créances	-	-	-
Variation de juste valeur des dettes fournisseurs d'immobilisations	-	380	-380
Autres produits opérationnels non courants	-	1 414	-1 414
Produits \ Charges sur cessions et dépréciation d'immobilisations	-1 006	-	-1 006
Autres charges	-	-4	4
Autres charges opérationnelles non courantes	-1 006	-4	-1 002
Total	-1 006	1 410	-2 416

Les charges sur cessions et dépréciation d'immobilisation correspondent à l'abandon de projet de R&D sur la filiale AXS.

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	31/12/2020	31/12/2019	variation N/N-1
Produits des placements		5	-5
Gains de change	72	30	42
Autre	4	15	-11
Produits financiers	76	50	26
Intérêts des emprunts et financements court terme	878	175	703
Pertes de change	142	58	84
Autres	15	27	-12
Charges financières	1 035	260	775
RESULTAT FINANCIER	-959	-210	-749

NOTE 23 Impôts – Preuve d’impôt

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d’impôts différés sont évalués au taux d’impôts dont l’application est attendue pour l’exercice au cours duquel l’actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d’impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (25% en France au 31 décembre 2020). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d’impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu’il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d’impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d’impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d’intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Déficits reportables au 31/12/20 - K€	Base	IS 25%
Périmètre d’intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	41 894	10 474
TOTAL	41 894	10 474

Enfin, au 31 décembre 2020, le montant des déficits reportables des filiales n’appartenant pas au périmètre d’intégration fiscale est le suivant :

- HYBRIGENICS SA: 99 218 K€
- STEM CIS France: 5 416 K€
- ADIPSCULPT: 1 912 K€
- AXS MEDICAL: 4 061 K€

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices, les impôts différés relatifs aux reports déficitaires ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n’est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

Preuve d’impôt :

La preuve d’impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d’impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d’impôt théorique.

En K€	31/12/2020		31/12/2019	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt et résultat des activités abandonnées	-5 535		-3 238	
Charge ou produit théorique d'impôt		1 384		810
Autres différences permanentes		-450		-448
Impôts différés actifs non pris en compte		-1 148		-597
Crédit d'impôt		215		235
Autres				
TOTAL		-		0
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		-		-

NOTE 24 Gestion des capitaux propres et Capital social

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions ordinaires	1,18	16 120 556	-	-	16 120 556

Evolution du capital

Pas d'évolution sur l'exercice 2020.

Fin du financement par émission d'ORNANE :

Le 29 mai 2020, DMS a mis fin au contrat de financement par bons d'émission d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions DMS ou Hybrigenics initialement contracté en décembre 2019 (cf. communiqué de presse du 29 mai 2020).

Mise en place d'un financement par émission d'obligations convertibles

Le 26 février 2020, DMS a réalisé une levée de fonds dans le cadre d'un placement privé d'obligations convertibles en actions ordinaires ou remboursables en numéraire auprès d'investisseurs professionnels (cf. communiqué de presse du 4 mars 2020). Le montant nominal de l'emprunt obligataire est de 3 millions d'euros, divisé en 3 000 000 d'Obligations Convertibles (OC) d'une valeur nominale de 1 euro chacune.

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire sont les suivantes :

- Remboursement en numéraire mensuellement à compter du 17 mars 2020
- Echéance : 18 mois à compter de la date d'émission
- Taux d'intérêt : 9.90%
- Prime de non-conversion : majoration de 0,10% du taux d'intérêt (soit un taux d'intérêt global de 10%)
- L'obligataire pourra demander la conversion de ses OC à tout moment uniquement en cas de :
 - Survenance d'un Cas d'Exigibilité Anticipée
 - Défaillance dans l'échéancier de remboursement
 - Défaillance dans le paiement des intérêts ou de la prime de non-conversion
 - Défaillance dans les Déclarations

- Nantissement : DMS a consenti un nantissement de premier rang portant sur un compte de titres financiers détenu par DMS dans lequel sont inscrits 40 000 000 actions dans le capital de sa filiale Hybrigenics, pour sûreté et en garantie du parfait remboursement de OC émises.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 31 décembre 2020 s'élèvent à 24 K€ et concernent le sous-groupe Hybrigenics et les filiales APELEM Espagne et LPA Corp.

NOTE 25 Résultat par action

	31/12/2020	31/12/2019
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-5 240	-3 105
<u>Dénominateur</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	16 120 556	16 120 556
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	16 120 556	16 120 556
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,33	- 0,19
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,33	- 0,19

Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	16 120 556
Nombre d'actions moyen avant dilution	16 120 556
Actions dilutives	-
Nombre d'actions moyen après dilution	16 120 556

NOTE 26 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et aux membres de leur réseau se décompose comme suit :

Exercice Auditeur	Année 2020		Année 2019	
	Mazars K€	Deloitte K€	Mazars K€	Deloitte K€
AUDIT				
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés de la société mère	31	47	30	46
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés des filiales	7	51	7	46
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes de la société mère				
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes des filiales				
Sous total Audit	38	98	37	92
AUTRES PRESTATIONS				
Fiscal				
Autres prestations				
Sous total autres prestations				
TOTAL	38	98	37	92

En 2020 :

- Les cabinets Deloitte et MAZARS (ex DDA) sont chargés de la certification des comptes annuels et consolidés de DMS et APELEM
- Le cabinet Deloitte est chargé des sociétés HYBRIGENICS, AXS MEDICAL, STEM CIS et ADIP'SCULPT

NOTE 27 Autres informations

- **Dépenses de Recherches et développement**

En 2020, le Groupe DMS a investi environ 8 % de son chiffre d'affaires dans la R&D soit 2,6 M€, contre 8 % en 2019, ventilés de la façon suivante :

K€	31/12/2020	31/12/2019
Masse salariale imputée à la R&D	2 255	2 181
Achats et études externes	382	311
TOTAL	2 637	2 492

Les montants ci-dessus s'entendent avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

- **Transactions concernant les entreprises liées**

Les transactions entre DMS et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

Rémunération des membres de la Direction

- Composition des membres de la direction :

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général et Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué.

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24. Par ailleurs, il est précisé que Samuel Sancerni, salarié au titre de Directeur Commercial du Groupe, ne perçoit pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre de la Direction comme Directeur Général Délégué.

- Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 485 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature) selon détails ci-dessous :

	31/12/2020	31/12/2019
Salaires Bruts versés par DMS à Jean Paul ANSEL	190	190
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS		
Rémunération variable	295	
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	485	190

NOTE 28 Risques

1 Risque de marché

- Risque de liquidité et de crédit

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. Le groupe DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Le groupe dispose au 31 décembre 2020 des concours bancaires financiers suivants :

- 200 K€ de lignes de mobilisation de créances de la société APELEM
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2020		2019		2018	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	200	-	2 500	1 390	2 950	2 701
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	-	-	-	-	-	-
Découvert bancaire	70	27	70	64	70	119

Par ailleurs, le groupe dispose également de 1 798 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM), engagements par signature (DMS & APELEM), et stand-by letter (DMS) au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	2020		2019		2018	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import et EPS	1 798	1 485	1 708	1 417	2 150	1 462

Au 31 décembre 2020, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

En milliers d'euros	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 638	419	1 144	75
Emprunts bancaires	4 338	660	3 678	
Emprunt obligataire	1 388	1 388		
Factor	1 345	1 345		
Lignes de Mobilisations de créances	0	0		
Concours bancaires courants	26	26		
Total	8 735	3 838	4 822	75

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2020 :

En milliers d'euros	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	419	82	82	78	177
Emprunts bancaires	660	234	142	142	142
Emprunt obligataire	1 388	1 388			
Factor	1 345	1 345			
Concours bancaires courants	26	26			
Total	3 838	3 075	224	220	319

Au 31 décembre 2019, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2019 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	1 548	331	1 004	213
Emprunts bancaires	1 914	651	1 263	-
Emprunt obligataire	135		135	
Factor	3 825	3 825		
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		
Concours bancaires courants	64	64		
Total	9 200	6 585	2 402	213

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2019 :

31/12/2019 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts et dettes financières diverses	331	117	67	68	79
Emprunts bancaires	651	230	136	137	148
Factor	3 825	3 825			
Lignes de Mobilisations de créances	1 714	1 714		-	-
Concours bancaires courants	64	64	-	-	-
Total	6 585	5 950	203	205	227

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée en note 11 et résumée ci-dessous :

Emprunts (K€)	30/06/2020	Proportion
Emprunts à taux fixes	4 259	98%
Emprunts à taux variables	79	2%
TOTAL	4 338	100%

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

➤ Risque de change

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés. Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2020 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars
Actifs	343
Passifs	504
Position nette avant gestion en devises	-161
Position hors bilan	-296
Position nette après gestion en devises	-457
Taux de conversion 1 euros =	1,23
Position nette après gestion en euros	-372
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euro par rapport à la devise	-3

➤ Risque sur actions

Au 31 décembre 2020, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

➤ Risque hors bilan

Cf note 16

2 Risque opérationnels

➤ Risques liées aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2016, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2020	8%	33%	50%
Au 31 décembre 2019	14%	44%	61%
Au 31 décembre 2018	15%	41%	60%
Au 31 décembre 2017	22%	49%	62%
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%

Bien que le Groupe ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourraient avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur les clients de la filiale APELEM. En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2016, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Premier client	11%	16%	17%	22%	8%
5 premiers clients	40%	38%	35%	38%	31%
10 premiers clients	52%	52%	44%	50%	44%

➤ Risque de Dilution

Le financement par émission d'ORNANES ayant pris fin sur le premier semestre 2020, le groupe n'est plus soumis à un risque de dilution au 31/12/2020.

➤ Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les litiges sont exposés en note 16.

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe LAMOUR

30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe Lamour

30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Diagnostic Medical Systems

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Diagnostic Medical Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité spécialisé.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

➤ **Immobilisation et amortissement des frais de développement** (Note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill »)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les frais de développement inscrits à l'actif sont compris dans le poste « Immobilisations incorporelles ». Leurs valeurs brutes s'élèvent à 21 960 milliers d'euros et les amortissements s'élèvent à 12 837 milliers d'euros, comme indiqué dans la note 4 des annexes des comptes consolidés.

Les critères d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que les critères liés à leur date de début et leur rythme d'amortissement sont décrits dans la note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés.

Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales. Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

L'analyse du respect des différents critères d'immobilisation et d'amortissement fait appel à de nombreux jugements et estimations de la Direction, notamment l'appréciation des perspectives commerciales.

Au regard du caractère significatif des frais de développement immobilisés, amortis et non encore amortis, au 31 décembre 2020 et des éléments d'appréciation liés à l'analyse des différents critères d'immobilisation et de la durée d'amortissement, nous avons considéré que l'immobilisation et l'amortissement des frais de développement constituait un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Dans le cadre de l'audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- prendre connaissance de la procédure mise en place par la Direction encadrant l'immobilisation et l'amortissement des frais de développement ;
- examiner la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur ;
- rapprocher, sur une sélection de projets immobilisés, les frais de développement activés de la documentation probante sous-jacente ;
- apprécier la qualité des processus d'établissement des prévisions dans le cadre de l'analyse des perspectives commerciales, notamment en réalisant des analyses critiques des prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité des frais de développement immobilisés.

➤ **Evaluation de la valeur recouvrable des Goodwill**
(Note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill »)

- Risque identifié

Dans le cadre de son développement, le groupe a réalisé des opérations de croissance externe ciblées et a reconnu plusieurs goodwill figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant net global de 4 037 milliers d'euros, soit 9% du total de l'actif consolidé.

Comme décrit dans la note 4 « Immobilisation incorporelles et goodwill » de l'annexe aux comptes consolidés, à la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles, déterminées par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté.

Trois UGT ont été déterminées :

- L'UGT APELEM dont l'évaluation est réalisée sur la base de valeurs boursières comparables, établies par un intervenant extérieur et indépendant ;
- L'UGT STEM CIS dont l'évaluation est réalisée selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus,
- L'UGT AXS MEDICAL dont l'évaluation est réalisée selon la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus.

Compte tenu des modalités de détermination de la valeur recouvrable des goodwills reposant sur le jugement de la Direction, et au regard de la matérialité des goodwills par rapport au total bilan, nous avons considéré l'évaluation des goodwills comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs recouvrables des goodwill, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés, et selon les goodwill :

- Pour les goodwill évalués selon la méthode des comparables (APELEM) :
 - Apprécier la pertinence des comparables retenus, à l'aide de nos experts en évaluation,
 - Examiner les analyses de sensibilité effectuées,
 - Vérifier l'application arithmétique du multiple utilisé en effectuant nos propres calculs.
- Pour les goodwill évalués à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus (AXS MEDICAL & STEM CIS) :
 - Rapprocher les éléments pris en compte dans les tests de dépréciation de chaque UGT avec les comptes consolidés ;
 - Apprécier les modalités de détermination de la valeur recouvrable établie par un expert indépendant, et notamment, la pertinence de l'approche retenue pour le plan d'affaires à 5 ans, en vérifiant la cohérence des hypothèses retenues pour élaborer le plan d'affaires avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes, notamment en ce qui concerne les taux de marge, et en comparant les prévisions retenues dans le plan d'affaires pour les périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
 - Obtenir les prévisions des flux de trésorerie actualisés et apprécier la cohérence des flux de trésorerie actualisés utilisés pour le calcul de la

valeur recouvrable avec ceux du plan d'affaires à 5 ans retenu par la Direction ;

- Vérifier la pertinence des hypothèses retenus au regard de données externes de marché disponibles pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance à l'infini appliqués aux flux de trésorerie ;
- Examiner les analyses de sensibilité effectuées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Diagnostic Médical Systems par l'assemblée générale du 4 décembre 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés, et du 12 septembre 2016 pour le cabinet D.D.A.

Au 31 décembre 2020, D.D.A. était dans la 5ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Deloitte & Associés était dans la 17ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité spécialisé de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si

ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité spécialisé

Nous remettons au comité spécialisé un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité spécialisé, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

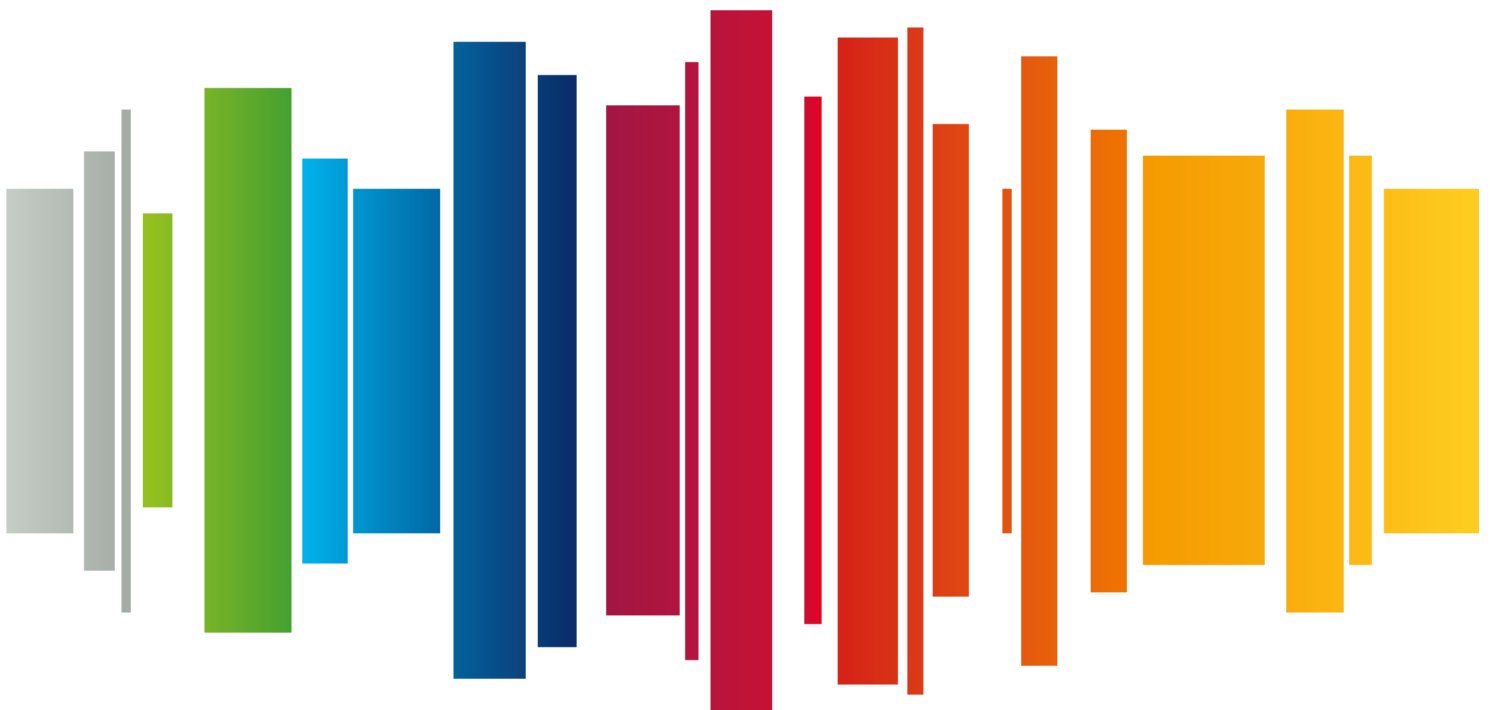
Pérols et Perpignan, le 31 mai 2021

Les commissaires aux comptes

D.D.A.

Deloitte & Associés

Séverine HERVET Marc PEDUSSAUD Alain HUDELLET



SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

COMPTES ANNUELS

du **01/01/20** au **31/12/20**

BILAN ACTIF

31/12/2020

ACTIF	Valeurs au 31/12/20			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	31/12/19
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	5 478 050.03	3 919 967.69	1 558 082.34	1 903 666.74
Concessions, brevets et droits similaires	625 285.07	477 123.34	148 161.73	118 157.21
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	126 042.51	24 938.22	101 104.29	77 174.16
Immobilisations incorporelles en cours	57 811.80		57 811.80	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	515 140.52	364 670.46	150 470.06	144 067.40
Autres immobilisations corporelles	433 129.05	208 494.41	224 634.64	9 929.65
Immobilisations corporelles en cours				124 119.00
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	21 109 782.80	1 223.00	21 108 559.80	18 462 771.80
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	150.00		150.00	150.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	165 258.10		165 258.10	35 315.60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	28 510 649.88	4 996 417.12	23 514 232.76	20 875 351.56
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 685 543.00	81 490.00	1 604 053.00	1 557 710.00
En-cours de production (biens et services)	39 408.00		39 408.00	
Produits intermédiaires et finis	765 256.00	119 155.53	646 100.47	468 538.00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	303 682.55		303 682.55	225 580.29
Créances				
Clients (3)	789 488.25		789 488.25	1 332 581.44
Clients douteux, litigieux (3)	61 386.35	27 193.15	34 193.20	38 193.20
Clients Factures à établir (3)	987 951.11		987 951.11	663 236.59
Personnel et comptes rattachés (3)	6 919.65		6 919.65	11 934.38
Créances fiscales et sociales (3)	833 872.57		833 872.57	1 216 868.47
Groupe et associés (3)	11 459 970.45	953 742.24	10 506 228.21	8 883 318.63
Débiteurs divers (3)	89 014.72		89 014.72	170 430.06
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	175 602.58		175 602.58	185 952.50
Charges constatées d'avance (3)	24 128.84		24 128.84	163 412.87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 222 224.07	1 181 580.92	16 040 643.15	14 917 756.43
Charges à répartir sur plusieurs exercices	67 312.00		67 312.00	345 000.00
Primes de remboursement des emprunts				
Écart de conversion actif	77 060.00		77 060.00	
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	45 877 245.95	6 177 998.04	39 699 247.91	36 138 107.99

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

31/12/2020

PASSIF	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 19 095 510.87)	19 095 510.87	19 095 510.87
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 345 003.85	1 345 003.85
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	110 401.11	110 401.11
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481.12	1 954 481.12
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 421 077.39	7 421 077.39
Report à nouveau	-1 884 619.92	-1 884 619.92
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 399 236.87	-1 884 619.92
SITUATION NETTE	31 441 091.29	28 041 854.42
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 441 091.29	28 041 854.42
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	1 304 000.00	1 053 000.00
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	1 304 000.00	1 053 000.00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	77 060.00	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	77 060.00	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles	1 387 631.41	125 000.00
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	81 497.00	444 282.21
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 989 842.86	2 650 687.09
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 151.50	4 700.00
Fournisseurs	932 136.48	2 245 482.28
Fournisseurs, factures non parvenues	1 133 351.24	915 404.33
Dettes fiscales et sociales	1 339 229.13	651 546.64
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6 257.00	6 151.02
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 877 096.62	7 043 253.57
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	39 699 247.91	36 138 107.99

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

6 877 096.62

165 000.00

6 878 254.00

324 282.21

COMPTE DE RÉSULTAT

31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises			11 300		-11 300	-100
Production vendue (biens et services)	5 170 707	100	5 791 765	100	-621 058	-11
dont à l'exportation : 3 058 888		59	50			
Montant net du chiffre d'affaires	5 170 707	100	5 803 065	100	-632 358	-11
Production stockée	326 518	6	107 120	2	219 398	205
Production immobilisée	456 877	9	576 542	10	-119 665	-21
Subventions d'exploitation	6 000		1 000		5 000	500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	187 392	4	426 339	7	-238 947	-56
Autres produits	13 816		30 384	1	-16 569	-55
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 161 310	119	6 944 451	120	-783 141	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			11 300		-11 300	-100
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 743 728	53	4 079 785	70	-1 336 057	-33
Variation de stocks	59 573	1	-676 521	-12	736 094	109
Autres achats et charges externes	2 915 154	56	3 206 012	55	-290 858	-9
Impôts, taxes et versements assimilés	21 584		25 022		-3 438	-14
Salaires et traitements	1 461 156	28	1 079 626	19	381 530	35
Charges sociales	628 167	12	458 396	8	169 770	37
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 046 036	20	748 641	13	297 395	40
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	25 693		28 533		-2 840	-10
Dotations aux provisions						
Autres charges	2 043		5 917		-3 874	-65
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 903 132	172	8 966 710	155	-63 578	-1
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 741 822	-53	-2 022 259	-35	-719 563	-36
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	118 056	2	175 746	3	-57 690	-33
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			2 800 000	48	-2 800 000	-100
Différences positives de change	1 791		8		1 782	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	119 846	2	2 975 754	51	-2 855 907	-96
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	132 716	3	257 713	4	-124 996	-49
Intérêts et charges assimilées (4)	307 553	6	2 747 799	47	-2 440 246	-89
Différences négatives de change	1 135		2 053		-917	-45
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	441 405	9	3 007 564	52	-2 566 159	-85
RÉSULTAT FINANCIER	-321 558	-6	-31 810	-1	-289 748	-911
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-3 063 380	-59	-2 054 069	-35	-1 009 311	-49
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	7 702 823	149	75 000	1	7 627 823	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 702 823	149	75 000	1	7 627 823	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	35		392		-357	-91
Sur opérations en capital	1 357 742	26	19 408		1 338 334	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	5 230				5 230	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 363 007	26	19 800		1 343 207	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 339 817	123	55 200	1	6 284 617	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	-122 800	-2	-114 249	-2	-8 551	-7
TOTAL DES PRODUITS	13 983 980	270	9 995 205	172	3 988 775	40
TOTAL DES CHARGES	10 584 743	205	11 879 825	205	-1 295 081	-11
Bénéfice ou Perte	3 399 237	66	-1 884 620	-32	5 283 857	280

(3) Dont produits concernant les entités liées
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

118 054
 19 423

173 723
 22 081

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 39 699 247.91 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 399 236.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Activité

Au cours de l'année 2020, DMS a enregistré un chiffre d'affaires de 5.2 M€ contre 5.8 M€ en 2019, soit une baisse de 10,86 %.

Opérations de financement

Un emprunt obligataire de 3 M€ a été signé le 5 février 2020. A la date de clôture, 1.6 M€ avaient été remboursés.

Autre événement

DMS a transféré son activité dans de nouveaux locaux situés à Gallargues-Le-Montueux. Les formalités juridiques liées à ce transfert sont en cours.

Impact de la crise sanitaire sur les comptes

Le groupe a adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires pour protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services. Les collaborateurs pour lesquels cette disposition est possible ont été mis en télétravail. Une partie des collaborateurs a bénéficié en outre des dispositifs d'activité partielle mis en place par le gouvernement français.

Le groupe a bénéficié également du report de ses échéances d'emprunts et des avances remboursables.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2020 reste appropriée.

Événements postérieurs à la clôture :

- Au terme d'un contrat de prêts d'actions conclu au cours du premier trimestre 2021, la quote-part de détention de la société Hybrigenics par le Groupe DMS est passé de 56.53% au 31 décembre 2019 à 50.01% au 31 mars 2021. La plus-value constatée à l'occasion de cette opération s'élève à 3.1 M€.

- Le 16 avril 2021, la société DMS a annoncé la signature d'un traité d'apport partiel d'actifs avec la société ASIT Biotech. Par ce traité, l'ensemble des actifs de l'activité Imaging du Groupe seront apportés à la société ASIT Biotech, société cotée sur le marché Euronext. L'objectif de l'opération est de faire d'ASIT un groupe coté sur Euronext et actif dans l'imagerie médicale. Ce traité est soumis à la réalisation préalable de certaines conditions suspensives et notamment à l'homologation par le tribunal de commerce de Liège du plan de redressement judiciaire de la société ASIT Biotech (Cf. communiqué de presse du 16 avril 2021).

- Dans le contexte incertain et évolutif de la crise sanitaire actuelle, il est difficile d'anticiper les impacts de la pandémie sur l'activité du Groupe en 2021 et d'évaluer à quel horizon les activités impactées vont pouvoir retrouver leur niveau d'avant crise.

Face à cette situation, le groupe avait dès le premier trimestre 2020 adapté son organisation et pris les mesures sanitaires nécessaires pour protéger ses effectifs tout en assurant la continuité de services.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes annuels reste appropriée.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

31/12/2020

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par :
mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Durées d'amortissements des immobilisations incorporelles :

- les frais de recherche et développement sont amortis sur 3 à 5 ans ;
- les concessions brevets et droits similaires sont amortis de 1 à 10 ans ;
- les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur 10 ans.

DMS immobilise ses frais de développement selon la méthode préférentielle, telle que préconisée par le règlement sur les actifs (CRC 2004-06), dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation. Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil.

DMS respecte les six critères d'activation des immobilisations incorporelles suivants : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle, démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et développement activés sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans à compter de la commercialisation de la technologie. Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé.

Recherche et Développement : les charges directes de Recherche et Développement hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour la période à 364 K€ contre 495 K€ au 31 décembre 2019. Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature. Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application du règlement CRC 2004-06.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Méthode de décomposition des immobilisations :

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée aux immobilisations.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	7 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition.

Dépréciation : La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe, qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

L'évaluation des titres de la filiale APELEM a été faite à partir de leur juste valeur. Nous estimons la valeur de la société APELEM, agissant dans le secteur de la radiologie, par l'application d'un coefficient sur le chiffre d'affaires hors taxes, coefficient déterminé à partir de comparables boursiers. Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2020.

Les titres MEDILINK d'une valeur brute de 300 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice. En effet la situation nette de la filiale est d'un montant supérieur à la valeur brute des titres comptabilisés.

Les titres LPA CORP d'une valeur brute de 150 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice, le prix d'acquisition reflétant les potentialités du brevet détenu par cette société.

Les titres AXS MEDICAL correspondent à l'acquisition pour un prix de cession principal de 500 K€. Cette acquisition fait l'objet de compléments de prix potentiels selon diverses conditions, dont la performance de AXS MEDICAL. Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2020 compte tenu de la juste valeur calculée sur la base des flux de trésorerie actualisés.

Les titres HYBRIGENICS ont été acquis le 01/07/2019 suite à un apport partiel d'actifs. Leur valeur brute au 31/12/2020 est de 3 310 K€. Aucune dépréciation n'est constatée au 31/12/2020.

Les titres de DMS Wellness Ltd d'une valeur brute de 1,2 K€ sont dépréciés à 100% depuis 2018, compte tenu de sa situation nette négative.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

La valorisation des stocks comprend les charges indirectes de production et les amortissements des concourant à la production.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

31/12/2020

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	5 199 927		281 534		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	652 279		156 861		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		460 485		54 656		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		31 414		228 657	
		Matériel de transport		6 104			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		197 368		1 000	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		124 119		75 543		
	Avances et acomptes						
TOTAL			819 490		359 856		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		18 463 995		4 000 119		
	Autres titres immobilisés		150				
	Prêts et autres immobilisations financières		35 316		142 568		
TOTAL			18 499 460		4 142 687		
TOTAL GENERAL			25 171 156		4 940 938		
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		3 411	5 478 050		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			809 139		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				515 141		
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		31 414		228 657	
		Matériel de transport				6 104	
		Mat. bureau, inform., mobilier				198 368	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours		199 662				
	Avances et acomptes						
TOTAL			231 076		948 270		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		1 354 331		21 109 783		
	Autres titres immobilisés				150		
	Prêts & autres immob. financières		12 625		165 258		
TOTAL			1 366 956		21 275 191		
TOTAL GENERAL			1 601 443		28 510 650		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL	3 296 260	623 707		3 919 968
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	456 947	45 114		502 062
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels		316 417	48 253		364 670
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. aménag.	24 653	12 290	31 414	5 529
	Matériel de transport	6 104			6 104
	Mat. bureau et informatiq., mob.	194 200	2 662		196 861
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		541 374	63 205	31 414	573 165
TOTAL GENERAL		4 294 581	732 027	31 414	4 995 194

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et aménag.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		345 000	161 550	439 238	67 312
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2020

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Depuis 2008, un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. La Cour d'appel de Dijon a rendu un arrêt favorable à DMS le 7 juin 2018, un pourvoi en cassation a été formé le 17 septembre 2018. La cour de cassation a rendu une décision définitive de rejet du pourvoi le 7 octobre 2020. Cette affaire est définitivement terminée.

Les anciens dirigeants et associés de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL au cours des années 2016 et 2017 pour diverses demandes. Par jugements du tribunal de commerce de Montpellier en date des 4 juillet 2018 et 15 mai 2019, les demandeurs ont été déboutés de leurs demandes. Les 2 jugements ont fait l'objet d'une déclaration d'appel. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2020.

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

Les titres de DMS Wellness Ltd d'une valeur brute de 1,2 K€ sont dépréciés à 100% depuis 2018, compte tenu de sa situation nette négative.

Le compte courant de la filiale DMS Wellness Ltd est également provisionné à 100 % pour un montant de 954 K€ dont 56 K€ de dotation complémentaire comptabilisée au 31 décembre 2020.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

31/12/2020

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change		77 060		77 060	
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL		77 060		77 060		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles				
		- corporelles				
		- Titres mis en équivalence	1 223			1 223
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
Sur stocks et en cours	197 014	25 693	22 061	200 646		
Sur comptes clients	27 193			27 193		
Autres provisions pour dépréciation	898 086	55 656		953 742		
TOTAL	1 123 516	81 349	22 061	1 182 804		
TOTAL GÉNÉRAL	1 123 516	158 409	22 061	1 259 864		
Dont provisions pour pertes à terminaison						
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		25 693	22 061		
	- financières		77 060			
	- exceptionnelles		55 656			

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
APELEM - 175 ALLEE VON NEUMANN 30900 NIMES - 319996146	2 911 983	27 819	100.00	16 848 764	16 848 764	6 985 570	6 320 000	27 473 253	80	
MEDILINK - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 389288044	48 000	1 670 061	100.00	299 516	299 516		300 000	1 356 688	-150 062	
AXS MEDICAL - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 519753990	1 589 800	-1 989 230	100.00	500 000	500 000	1 830 862		85 706	-696 291	
DMS WELLNESS - 0 HONG KONG 99000 HONG KONG - 999999999	1 115	-832 286	100.00	1 223		953 742			-128 131	
Observations										
en euros au 31/12/20										
LPA CORP - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 537869927	22 000	-27 957	50.09	150 269	150 269	2 760			-248	
HYBRIGENICS - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 MAUGUIO - 415121854	2 337 697	2 892 097	56.53	3 309 761	3 309 761	1 018 056		-96	-326 680	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

31/12/2020

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	1 745 116.00		59 573.00	1 685 543.00
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens		39 408.00		39 408.00
En cours de production de services				
Produits	478 146.00	287 110.00		765 256.00
TOTAL	2 223 262.00	326 518.00	59 573.00	2 490 207.00

ACTIF CIRCULANT

31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	165 258		165 258
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	61 386	61 386	
	Autres créances clients	1 777 439	1 777 439	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	6 920	6 920	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques	460 724	460 724	
	Etat & autres	349 511	349 511	
	coll. publiques	23 638	23 638	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	11 459 970	11 459 970		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	392 697	392 697		
Charges constatées d'avance	24 129	24 129		
TOTAUX		14 721 673	14 556 414	165 258
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Société	Forme Juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	Nîmes	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM KOREA	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale		100%
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona		Filiale		51%
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale		56,53%
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		56,48%
HYBRIGENICS	S.A	Montpellier (Mauguio)	415 121 854	Filiale	56,53%	
HYBRIGENICS USA	Inc	USA		Filiale		56,53%
LPA CORP	S.A.S.	France	537 869 927	Filiale	50,09%	
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

ENTREPRISES LIÉES

31/12/2020

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	335 818	
Total des créances	335 818	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur cdes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 785	
Total des dettes	3 785	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	24 129
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	24 129

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	987 951
Autres créances	205 336
Disponibilités	
TOTAL	1 193 287

CAPITAUX PROPRES

31/12/2020

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 120 556.00	1.18
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	16 120 556.00	1.18

AFFECTATION DU RÉSULTAT

 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
 (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		-1 884 620
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		-1 884 620
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-1 884 620
TOTAL DES AFFECTATIONS		-1 884 620

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

31/12/2020

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	19 095 511			19 095 511
Primes liées au capital social	1 345 004			1 345 004
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	110 401			110 401
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481			1 954 481
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 421 077			7 421 077
Écart d'équivalence				
Report à nouveau		-1 884 620		-1 884 620
Résultat de l'exercice	-1 884 620	3 399 237	-1 884 620	3 399 237
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	28 041 854	1 514 617	-1 884 620	31 441 091

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Région LR a octroyé une avance remboursable "Astre" d'un montant de 300 K€ totalement perçue en 2014. Le solde au 31/12/2020 est de 45 K€, à moins d'un an.

La Région et la BPI ont accordé, en 2017, 2 avances remboursables : de 380 K€ et de 460 K€ dans le cadre des prêts à taux 0 pour l'innovation. Le montant restant à rembourser est de 672 K€ dont 84 K€ à moins d'un an.

En 2018, la BPI a accordé une avance remboursable de 177 K€ dans le cadre d'un contrat d'assurance prospection export. La période de remboursement commencera en mai 2023.

En 2020, la région et la BPI ont accordé, respectivement, une avance de 700 K€ et de 400 K€ pour l'innovation. Un acompte de 410 K€ a été reçu au 31/12/2020. La période de remboursement commencera en septembre 2021.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	1 387 631	1 387 631		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	81 497	81 497		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	2 065 488	2 065 488		
Personnel & comptes rattachés	397 356	397 356		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	741 251	741 251		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	172 508	172 508		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	28 115	28 115		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 989 843	1 989 843		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	13 409	13 409		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	6 877 097	6 877 097		

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 000 000
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 652 369
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

31/12/2020

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 497
Emprunts et dettes financières divers	19 423
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 133 351
Dettes fiscales et sociales	595 328
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 000
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 752 599

ENGAGEMENTS

31/12/2020

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 127 121.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Hypothèses de calcul:

- Convention collective: métallurgie cadres et non cadres ;
- Turn over faible pour les cadres et pour les employés et techniciens ;
- Evolution des salaires : 1%.

L'engagement retraite fait l'objet d'une couverture sur un contrat d'assurance IFC à hauteur de 13 959 €.

Par conséquent, la provision nette est de 113 162 € contre 90 976 € en 2019.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Garantie Export	106 992					106 992
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements souscrits par la filiale APELEM			2 710 000			2 710 000
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements souscrits par la filiale STEM CIS			1 544 000			1 544 000
Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements souscrits par la filiale MEDILINK			300 000			300 000
TOTAL (1)	106 992		4 554 000			4 660 992
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	113 162					113 162
TOTAL	220 154		4 554 000			4 774 154

ENGAGEMENTS

31/12/2020

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2026			3 200 000			3 200 000
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2028			5 600 000			5 600 000
Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2035			2 700 000			2 700 000
TOTAL			11 500 000			11 500 000

HONORAIRES VERSÉS C.A.C

31/12/2020

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
MAZARS	30 998	30 000
DELOITTE & ASSOCIES	46 900	45 500
TOTAL	77 898	75 500

LES EFFECTIFS

31/12/2020

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES

Montants

Organes d'administration

Organes de direction

Organes de surveillance

190 000

LES EFFECTIFS

31/12/2020

31/12/2019

Personnel salarié :

19.58

19.97

Ingénieurs et cadres

17.83

17.75

Agents de maîtrise

Employés et techniciens

1.75

2.22

Ouvriers

C.A ET VENTILATION DE L'IMPÔT

31/12/2020

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de produits finis	1 481 211	3 022 569	4 503 780
Prestations de service	630 608	36 319	666 927
Chiffre d'affaires	2 111 819	3 058 888	5 170 707

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-2 741 822	-2 741 353	-767 579	-1 974 243
RÉSULTAT FINANCIER	-321 558	-5 824 436	-1 630 842	1 309 284
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	6 339 817	6 339 460	1 775 049	4 564 768
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

C.A ET VENTILATION DE L'IMPÔT

31/12/2020

EFFETS DE L'APPLICATION DES RÈGLES FISCALES SUR LE RÉSULTAT

Les impôts comprennent le crédit d'impôt recherche pour 80 271€ et le crédit d'impôt innovation 42 529€.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

31/12/2020

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	35	
VNC des actifs incorp. cédés	3 411	
VNC actifs financiers cédés	1 354 331	
DAP amort. exceptionnels	5 230	
Pdt cession actifs financiers		7 702 823
TOTAL	1 363 007	7 702 823

COORDONNEES DE LA SOCIETE :

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEM
393 RUE CHARLES LINDBERGH
34130 MAUGUIO

SIREN 389 873 142

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe Lamour

30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Diagnostic Medical Systems

Société anonyme

9 avenue du canal Philippe Lamour
30660 Gallargues-le-Montueux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Diagnostic Medical Systems

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Diagnostic Medical Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité spécialisé.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ **Immobilisation et amortissement des frais de développement**

(Notes « Immobilisations incorporelles » des Règles et méthodes comptables de l'annexe et « Etat des immobilisations »)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, les frais de développement inscrits à l'actif sont compris dans le poste « Immobilisations incorporelles ». Leurs valeurs brutes s'élèvent à 5.478 milliers d'euros et les amortissements s'élèvent à 3.920 milliers d'euros, comme indiqué dans la note « Etat des immobilisations » de l'annexe des comptes annuels.

Les critères d'inscription à l'actif des frais de développement, ainsi que les critères liés à leur date de début et leur rythme d'amortissement sont décrits dans la note « Immobilisations incorporelles » des Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels. Il y a six critères d'activation des immobilisations incorporelles : faisabilité technique nécessaire à l'achèvement, intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre, capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle, démonstration d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même, disponibilité de ressources appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle et capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

L'analyse du respect des différents critères d'immobilisation et la durée d'amortissement fait appel à de nombreux jugements et estimations de la Direction, notamment l'appréciation de la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables sur sa durée d'exploitation.

Au regard du caractère significatif des frais de développement immobilisés, amortis et non encore amortis, au 31 décembre 2020 et des éléments d'appréciation liés à l'analyse des différents critères d'immobilisation et de la durée d'amortissement, nous

avons considéré que l'activation et l'amortissement des frais de développement constituait un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Dans le cadre de l'audit des comptes annuels, nos travaux ont notamment consisté à : prendre connaissance de la procédure mise en place par la Direction encadrant l'activation des frais de développement ;

- apprécier, sur une sélection de projets immobilisés, le respect des six critères d'immobilisation prévus par le règlement CRC 2004-06 et la durée d'amortissement des frais de développement ;
- rapprocher, sur une sélection de projets immobilisés, les frais de développement activés de la documentation probante sous-jacente ;
- apprécier la qualité des processus d'établissement des prévisions dans le cadre de l'analyse des avantages économiques futurs probables générés par les projets immobilisés, notamment en réalisant des analyses critiques des prévisions de chiffre d'affaires et de rentabilité des frais de développement immobilisés.

➤ **Evaluation des titres de participation**

(Note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » des Règles et méthodes comptables de l'annexe et « Etat des immobilisations »)

- Risque identifié

Au 31 décembre 2020, le poste « participations » s'établit à 21 109 K€ (en valeur nette) et est principalement composé des titres de participation APELEM, HYBRIGENICS et AXS MEDICAL.

Comme indiqué dans la note « participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition majoré des frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe, qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité.

Compte tenu des modalités de détermination de la valorisation de ces titres reposant sur le jugement de la Direction, et au regard de la matérialité de ces actifs par rapport au total bilan, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'usage des titres de participation et notamment de APELEM, HYBRIGENICS et AXS MEDICAL, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés :

- Pour les évaluations reposant sur la méthode de la quote part des capitaux propres détenus :
 - vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Pour les évaluations reposant sur la méthode des comparables:
 - Apprécier la pertinence des comparables retenus, à l'aide de nos experts en évaluation,
 - Vérifier l'application arithmétique du multiple utilisé en effectuant nos propres calculs.
- Pour les évaluations reposant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus :
 - Apprécier les modalités de détermination de la valeur d'usage, et notamment la pertinence de l'approche retenue pour le plan d'affaires, notamment en vérifiant la cohérence des hypothèses retenues pour élaborer le plan d'affaires avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes et en comparant les prévisions retenues dans le plan d'affaires pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie actualisés des sociétés concernées et apprécier la cohérence des flux de trésorerie actualisés utilisés pour le calcul de la valeur d'usage avec ceux du plan d'affaires retenu par la Direction ;
- Vérifier la pertinence des hypothèses retenues pour déterminer les taux d'actualisation et de croissance à perpétuité appliqués aux flux de trésorerie en les comparant à des données externes de marché.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-9 et L.22-10-10 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des

entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Diagnostic Medical Systems par l'assemblée générale du 4 décembre 2018 pour le cabinet Deloitte & Associés et par celle du 12 septembre 2016 pour le cabinet D.D.A.

Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 17^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet D.D.A. dans la 5^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité spécialisé de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont

pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité spécialisé

Nous remettons au comité spécialisé un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité spécialisé, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité spécialisé la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité spécialisé des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Pérols et Perpignan, le 31 mai 2021

Les commissaires aux comptes

D.D.A.

Deloitte & Associés

Séverine HERVET

Marc PEDUSSAUD

Alain HUDELLET